



CENTRE FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS



RAPPORT ANNUEL 2021

Être ensemble, le temps d'après



SOMMAIRE

Rapport moral	4-5
Avant-propos	6-7
Chiffres clés, temps forts	8
Nos membres	9-12
Programmation	12-19
Plaidoyer	20-23
Coalition française des fondations pour le Climat	24-26
Communication et digital	27-28
Ressources et études	29-30
Gouvernance	31-32
Équipe et bénévoles	33
Partenaires et écosystème	33-35
Rapport financier	36-45
Compte de résultat	41-42
Bilan actif	43
Bilan passif	44
Remerciements	45

RAPPORT MORAL

ENTRE RÉSILIENCE ET TRANSFORMATION : QUELS LEVIERS D'ACTIONS POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

Tel était le thème 2021 qui fut notre fil conducteur à travers la quarantaine d'événements organisés tout au long de l'année. Une année riche en échanges et en débats malgré la pandémie qui a limité les actions et les rencontres en présentiel pour les contraindre à distance.

A l'image de notre conférence annuelle que nous avons dû tenir à distance le 1er juillet, nous avons travaillé tout au long de l'année 2021 à la nécessaire adaptation de nos actions face au nouveau paradigme imposé par la pandémie. Face aux fragilités humaines croissantes, nous avons pu lancer un nouveau Cercle pour permettre à nos membres d'échanger et de proposer des actions innovantes. L'ensemble des Cercles thématiques ont été très actifs tout au long de l'année et montrent l'intérêt de pouvoir nous concerter et avancer ensemble. Il a été décidé également de constituer un Cercle Territoires et Fondations pour permettre d'accroître les possibilités d'actions au niveau d'un territoire.

Lors de la Journée Européenne des Fondations organisée au Conseil Supérieur du Notariat, nous avons pu rassembler en format mixte, une centaine de participants en présentiel et connecter environ 300 autres à distance, avec un multiplex depuis Lyon et Toulouse. Différents axes de réflexion furent abordés : santé, environnement, précarité, changement systémique, territoires, international, à l'image de la diversité des travaux portés par les Cercles du CFF. Notre invité d'honneur, Boris Cyrulnik, a su trouver les mots justes pour nous encourager à aller de l'avant en transformant nos difficultés en opportunités d'action, selon le principe de la résilience.

Complémentaire des pouvoirs publics, la générosité du plus grand nombre se révèle indispensable durant cette période de crise où les fonds publics sont très sollicités. Le nombre croissant de fonds et fondations en 2021 témoignent de l'engagement de moyens dédiés, de façon irrévocable dans l'intérêt général. Cette mobilisation du secteur, en première ligne dans ce contexte de crise sanitaire aux fragilités sociales accentuées (pauvreté, décrochage scolaire, isolement, précarité, maladies psychologiques et psychiques en importante hausse) s'incarne par l'action des fondations opératrices qui accueillent directement les publics fragiles, ainsi que par l'action des fondations distributrices qui soutiennent et financent ces actions indispensables, en partenariat avec de multiples associations.

2021 marque le début de la sortie du confinement accompagnée d'un nombre d'adhérents croissant qui est une marque de confiance dans les actions menées. Agissant concomitamment sur ses deux grands domaines d'action que sont l'animation du réseau des fonds et fondations et la valorisation de leurs actions auprès des partenaires publics, le CFF agit chaque jour davantage au service du développement de l'intérêt général.

Dans la continuité des actions entreprises collégialement ces dernières années en faveur d'un plaidoyer collectif, le CFF s'est impliqué dans la « Coalition Générosité » pour permettre d'aboutir à un socle de recommandations communes en vue des élections 2022. Cette mutualisation de notre plaidoyer pour les présidentielles et les législatives 2022 a pour objectif de peser davantage ensemble auprès des pouvoirs publics, avec nos partenaires tels que le Mouvement Associatif, France Générosités et l'Admical.

Parmi les sujets de plaidoyer portés en 2021, notre action dans le cadre de la « Loi Séparatisme » en août a donné lieu à un travail fructueux de notre Commission Plaidoyer, présidée par l'Institut Pasteur. À la suite des réformes difficiles pour notre secteur (suppression ISF ; loi finance 2019), il est encourageant de voir que nos actions de plaidoyer sur la « Loi Séparatisme », en synergies avec les membres de la Coordination Générosité, ont pu porter leurs fruits.

Le renouvellement de la convention de partenariat avec Un Esprit de Famille qui rassemble plus d'une centaine de fondateurs de fonds et fondations, permet également d'affirmer nos complémentarités et de reconnaître la spécificité de chacune de nos organisations.

Lors du colloque organisé par la Cour des Comptes le 25 novembre 2021, nous avons vu notamment l'intérêt que le CFF puisse accroître ses actions vers le partage de bonnes pratiques entre pairs. Cela dans le sillage des actions développées récemment en faveur de formations adaptées aux besoins des fonds et fondations.

L'exemple de la Coalition française des fondations pour le Climat (CffC), lancée en 2020 et qui rassemble aujourd'hui plus de 120 fondations, démontre notre capacité à nous mobiliser ensemble pour adapter nos pratiques aux enjeux climatiques et environnementaux. Nous avons vu comment ces enjeux influencent aussi notre santé car la pandémie révèle à quel point le

vivant est interconnecté et requiert une approche holistique. Dans ce cadre, le CFF favorise les synergies transversales entre la diversité des actions d'intérêt général menées par les fonds et fondations. Nos priorités ne se concurrencent pas, elles se complètent.

À chaque fois que nous faisons avancer une action d'intérêt général, elle contribue à faire avancer toutes les autres car nos enjeux sociaux, environnementaux et économiques sont interconnectés. Nous avons encore des marges de manœuvre importantes par le développement de partenariats et consortiums qui pourront allier les capacités complémentaires des acteurs publics et privés agissant en faveur du bien commun.

En ce sens, le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) est une enceinte unique au sein duquel le CFF a été confirmé parmi les 175 conseillers en mai 2021, pour une nouvelle mandature de 5 ans. Le CFF a été désigné pour représenter le secteur des fonds et fondations au CESE où toutes les organisations représentatives de la société civile interagissent, à travers les diverses commissions et groupes représentatifs, pour émettre des rapports et des avis sollicités par le Gouvernement.

Aller au-delà des silos tout en permettant d'approfondir les connaissances dans tous les domaines qui composent l'intérêt général est un axe fort pour le CFF car les fonds et fondations sont nombreux à encourager la recherche, l'innovation et l'évolution des pratiques.

Face aux fragilités multiples qui nous invitent à accroître les partenariats publics/privés, le CFF contribue activement à l'ouverture de nouvelles perspectives tant au niveau des collaborations entre fondations qu'au niveau de la valorisation de la force du secteur pour mieux le faire reconnaître et ainsi accroître les possibilités d'action au service de l'intérêt général.

Le lancement en juillet 2021 d'un réseau de plusieurs correspondants régionaux du CFF sélectionnés parmi nos membres adhérents, nous permet de mieux faire vivre nos actions auprès des adhérents sur tout le territoire. Inspiré par l'initiative lyonnaise qui a démontré l'intérêt de pouvoir créer des dynamiques locales entre fonds et fondations, le développement d'un réseau de correspondants CFF va nous permettre à la fois de mieux faire connaître les actions du CFF et de mieux prendre en compte les besoins de nos adhérents.

2021 marque aussi la dernière année du plan stratégique à 5 ans adopté lors de l'Assemblée Générale 2016. À la suite de la révision effectuée à mi-parcours en 2018, le CFF a pu atteindre l'essentiel des résultats attendus en 2021. L'évaluation de cette stratégie sera présentée aux adhérents le 30 juin 2022 avec les enseignements pour le prochain plan à venir qui sera porté par une nouvelle présidence du CFF. Pour cela le CFF peut compter sur une équipe dynamique dirigée par notre délégué

général qui a su renforcer nos capacités d'action avec une confiance accrue de nos partenaires et de nos adhérents. Nombreux sont les fonds et fondations que nous remercions dans notre rapport d'activité 2021 pour leur soutien aux divers événements et activités menées par le CFF. Il convient également de remercier les fondations qui accompagnent structurellement le CFF depuis plusieurs années, en particulier la Fondation Daniel et Nina Carasso et la Fondation Bettencourt.

Au lendemain de conditions d'exercice difficiles en raison des phases de confinement successives, il faut saluer le travail de l'équipe du CFF qui a su s'adapter pour permettre de poursuivre le développement de toutes nos activités. Nous rendons compte dans le rapport d'activité 2021 de l'ensemble des actions principales conduites tout au long de cet exercice où nous avons la satisfaction de continuer à solidifier la situation financière du CFF.

Notre conseil d'administration (CA) a vu l'élection en 2021 de 4 nouveaux administrateurs : Cécile Cassin, Directrice Générale de la Fondation pour l'Université de Lyon ; Isabelle Giordano, Déléguée Générale de la Fondation BNP Paribas ; Philippe Mayol, Directeur Général de la Fondation Terre Solidaire et Thibault de Saint Simon, Directeur Général de la Fondation Entreprendre. François Dupré de la Fondation ARC a souhaité mettre un terme à son engagement au CA en décembre 2021 et nous le remercions pour le travail accompli et les responsabilités de Trésorier qu'il a pu assurer durant plusieurs années.

La diversité des adhérents du CFF, qui avoisine près de 400 membres aujourd'hui, s'incarne à travers les 16 membres du conseil d'administration, renouvelé chaque année par un quart d'entre eux. Leur engagement bénévole pour le CFF et le secteur des fonds et fondations mérite d'être salué.

Au moment de découvrir les rapports d'activité et financier 2021, qui rendent compte du travail accompli, l'ensemble des membres du CA et de l'équipe CFF, vous remercie pour votre engagement au CFF qui est un encouragement à poursuivre tout ce que nous entreprenons ensemble au service du bien commun et de l'intérêt général.



Benoît Miribel, Président

AVANT-PROPOS

L'année 2021 a confirmé l'engagement massif des fonds et fondations pour contribuer à atténuer les effets de la crise sanitaire qui se prolonge. Les acteurs d'intérêt général (associations et fondations) ont été plus que jamais sollicités en 2021, en particulier, les structures qui accompagnent les personnes en situation de fragilité. Notre société est confrontée à plus de pauvreté, de précarité, de maladies psychiques, etc. Les actions des fonds et fondations sont essentielles pour contribuer à tisser le lien social dans notre société.

En 2021, le CFF a finalisé la constitution de son équipe. Une des activités principales du CFF est de mettre en réseau ses membres et plus largement, l'ensemble des fonds et fondations. Les mesures de distanciation sociales ont limité nos capacités d'action. Le CFF a néanmoins adapté son activité en exploitant toutes les capacités techniques disponibles. Dès que possible, le retour « en présence » ou en « mixte », a été choisi, comme à l'occasion de la Journée européenne des fondations, organisée en présence, à Paris, mais aussi en multiplex, depuis Toulouse et Lyon, et retransmise en direct sur les réseaux.

Le CFF travaille tout au long de l'année pour et en étroite relation avec ses membres et ses administrateurs, qui participent très activement aux activités du CFF. De très nombreux adhérents interviennent dans nos événements, nous soumettent des idées d'étude, de projet, sont valorisés dans nos communications ou soutiennent nos projets... Le CFF est un outil collectif au service du collectif, qui au-delà de son équipe permanente de 7 personnes, peut compter sur des centaines de contributeurs. Sans oublier les bénévoles et l'ensemble des partenaires qui font que le CFF connaît un développement important.

Le plaidoyer est une mission fondamentale pour le CFF et ses adhérents. Nous avons intensifié en 2021 notre investissement sur ce sujet. Nous concentrons nos actions sur le développement de la bonne compréhension de l'utilité du secteur au profit des publics bénéficiaires des fonds de dotation et des fondations.

L'année 2021 a été riche d'événements importants, comme la confirmation de la représentation structurelle des fondations au CESE, ou la publication d'un rapport structurant publié en 2020 dédié aux fondations et à la philanthropie, des députés El Hairy et Moutchou. Le CFF y a apporté une contribution importante. Nous nous sommes également mobilisés sur la Loi confortant le respect des principes de la République (loi séparatisme), en lien avec la Coordination générosité.

Le plaidoyer du CFF se construit dans l'écoute des attentes et besoins du secteur dans son ensemble, recueillie à l'occasion d'enquêtes ou de réunions. Il se construit également avec nos nombreux partenaires : ESS France, le Mouvement Associatif, Un Esprit de Famille, France générosités, Admical et l'ensemble des membres de la Coordination générosités... Nous travaillons particulièrement en étroite relation avec le Mouvement Associatif, car nos deux réseaux représentent l'ensemble des formes juridiques d'intérêt général dans la société française. Le CFF souhaite intensifier ces coopérations.

Parallèlement à l'intensification de notre plaidoyer, notre stratégie de communication continue de se déployer. Notre communication est au service de nos membres et a pour finalité de valoriser les actions des fonds et fondations. Le CFF poursuit l'amélioration de ses outils. Des actions structurantes ont été initiées en 2021 en ce sens, notamment dans le cadre des 20 ans du CFF (enquête d'opinion, campagne de notoriété, étude prospective, ...) et verront le jour en 2022.

Une autre mission statutaire du CFF est sa contribution à la connaissance du secteur et à son renforcement. Nous cherchons à tisser des liens entre l'ensemble des fonds ou fondations qui le souhaitent, leur permettant d'échanger des bonnes pratiques, mais également, à construire des actions communes. Le lancement en 2020/2021 de la Coalition française des fondations pour le climat en est une illustration. Nous sommes à l'écoute des attentes de nos membres qui souhaiteraient que le CFF les aide à coopérer, à agir ensemble.

Malgré le distanciel, nous avons organisé 43 événements en 2021 afin de rester au plus proche de nos adhérents et de maintenir le lien.

Plusieurs nouveautés en 2021, la création de :

- 2 Cercles : « fondations et Territoires » et « personnes en situation de fragilités »
- 2 cycles de travail « fondations opératrices » (structures essentielles, qui ne sont pas assez reconnues) et « fondations abritantes » (dans le contexte des positions récentes de la Cours des comptes).

Le CFF a analysé les attentes des fondations abritées et a construit une offre innovante, dans première phase de test, dédiée aux fondations abritantes et abritées. Cette adhésion est portée par la fondation abritante, au profit de l'ensemble ou de la majorité de ses fondations abritées, qui adhèrent en membre associé dans des conditions adaptées. 3 fondations abritantes ont d'ores et déjà utilisé cette offre.

L'évaluation stratégique du CFF (en cours) souligne le besoin de produire plus d'expertise. 2021 est l'année du développement de nouveaux projets d'expertise, comme la publication d'une étude inédite sur l'emploi salarié dans les fonds et fondations. De nouveaux projets d'études sont en cours (livrés en 2022) : une cartographie des fondations opératrices et une étude sur les fondations abritantes.

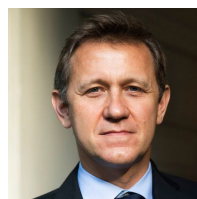
Le CFF construit en 2021 le premier annuaire des fondations et fonds de dotation. Ce travail de longue haleine portera ses fruits en 2022. Ce recensement apportera des données chiffrées, complémentaires des données existantes, qui permettront de communiquer les informations fondamentales du secteur à nos parties prenantes. Et valorisera l'ensemble des fonds et fondations français.

2021 est l'année de lancement de la construction d'une offre de formations dédiées aux métiers spécifiques des fonds et fondations, comme ceux de délégués généraux ou de « grantmaker ». Ces formations seront mises en œuvre en 2022.

Une avancée majeure : la création du Réseau régional du CFF, avec 6 correspondants régionaux. Avec près de 30 % des fonds et fondations en région, il est indispensable pour le CFF de structurer ses interactions avec ces fondations. Ce réseau développe progressivement ces actions et est d'ores et déjà un point de contact pour l'ensemble des fondations sur les territoires. Le Cercle fondations et territoire apporte du contenu et un lieu de partage dédié à ces structures.

Le CFF aura connu une année 2021 très intense, perturbée par la situation sanitaire. Pour autant, les actions ont été nombreuses et plusieurs projets structurants ont été initiés ou finalisés. Ils seront utiles pour accompagner un secteur des fonds et fondations dont la croissance est forte et les attentes toujours plus nombreuses.

Le CFF est à l'écoute des attentes et besoins de l'ensemble des fondations et des fonds de dotation en France, quelle que soit leur taille, leur statut, leur secteur d'activité ou leur implantation géographique. Car au-delà de leurs spécificités, toutes ces structures partagent des valeurs humanistes, des actions au profit de l'intérêt général et souvent des publics en difficulté, et cherchent à innover pour trouver des réponses à des enjeux sociétaux qui peinent à trouver des réponses.



Jean-Marc Pautras, délégué général, CFF

CHIFFRES CLÉS 2021



371

MEMBRES



43

ÉVÉNEMENTS
ORGANISÉS



3 000

INSCRITS



121

SIGNATAIRES
DU MANIFESTE
DE LA CFFC



283 492

VISITEURS
UNIQUES
SUR LE SITE

TEMPS FORTS

AVRIL

Ouverture du Cercle
« Fondations et Territoires »



1^{ER} JUILLET

Rencontre nationale
du CFF/Assemblée générale



7 JUILLET

Lancement du réseau régional
du CFF



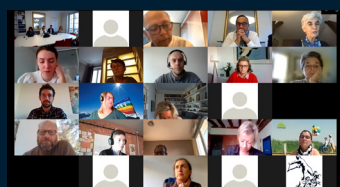
30 SEPTEMBRE

Journée européenne
des Fondations



OCTOBRE

Ouverture du Cercle des
personnes en situation
de fragilités humaines



18 NOVEMBRE

Premier anniversaire
de la CFFC



NOS MEMBRES

COMMENT LE CFF A ÉVOLUÉ EN 20 ANS ?



“ Le CFF a beaucoup grandi en 20 ans avec une belle évolution en termes de coordination et de représentation du secteur, de plaidoyer et d'accompagnement des Fonds et Fondations.

J'ai beaucoup apprécié la belle mobilisation et le véritable engagement de défense d'un haut niveau de défiscalisation pour préserver les moyens donnés à l'intérêt général lors de la loi de 2019. Le CFF est aujourd'hui un acteur connu et reconnu des pouvoirs publics comme des autres acteurs de la philanthropie.

Le CFF est ouvert, actif, agile, en capacité par exemple de fédérer pour la solidarité nationale dès les premiers jours du confinement et de l'explosion de la pandémie. En ouvrant les cercles à tous les adhérents et en développant de nouveaux, il participe à une mise en réseau inédite tout en engageant le secteur sur des enjeux stratégiques tels que le climat, les fragilités humaines sur lesquels les Fonds et Fondations peuvent expérimenter, innover et avoir toujours un temps d'avance !

Il y a encore beaucoup à faire mais la trajectoire est passionnante, utile, humaine et doit se poursuivre ! »

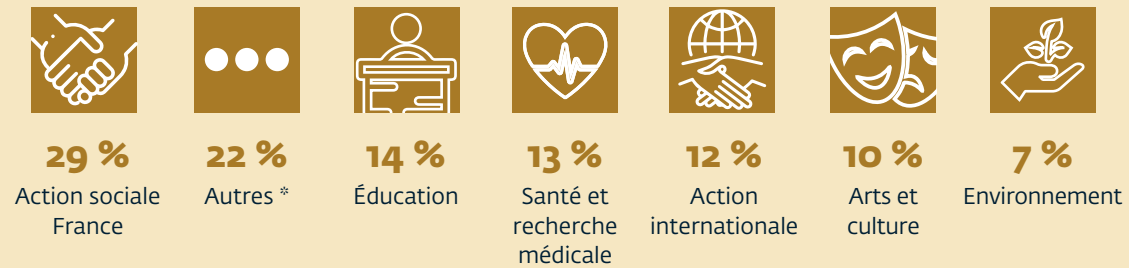
Françoise Lareur, vice-présidente, Fondation d'entreprise Macif, membre fondateur du CFF

L'année qui vient de s'achever a mis en évidence la nécessité de l'action du secteur des fonds de dotation et fondations afin d'apporter des réponses concrètes aux enjeux d'une société particulièrement fragilisée. Plus que jamais, il nous faut renforcer notre culture commune de l'engagement et de la solidarité.

Rejoindre le CFF, c'est :

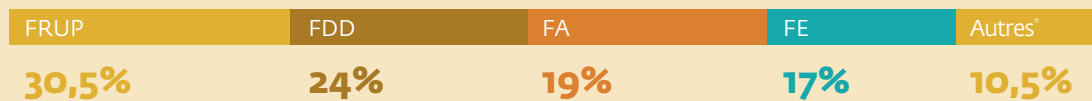
- **Appartenir à une communauté de pairs**, active et bienveillante, avec lesquels échanger et partager vos questionnements.
- **Bénéficier, de manière privilégiée, d'une programmation riche** (plus de 40 événements par an), avec notamment 8 groupes de travail thématiques et le séminaire annuel du secteur, l'Atelier des fondations.
- **Être représenté** auprès des pouvoirs publics et des médias.
- **Accéder à de nombreuses études et ressources juridiques.**

RÉPARTITION PAR SECTEUR



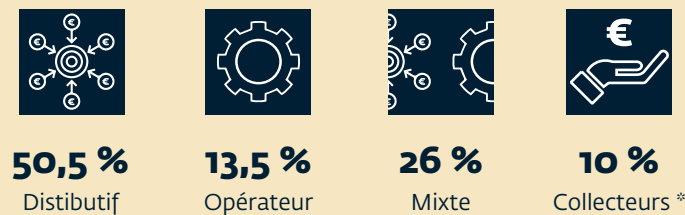
* Autres par ordre décroissant : généraliste, enseignement supérieur, sciences, famille, emploi, entrepreneuriat, sport.

RÉPARTITION PAR STATUT

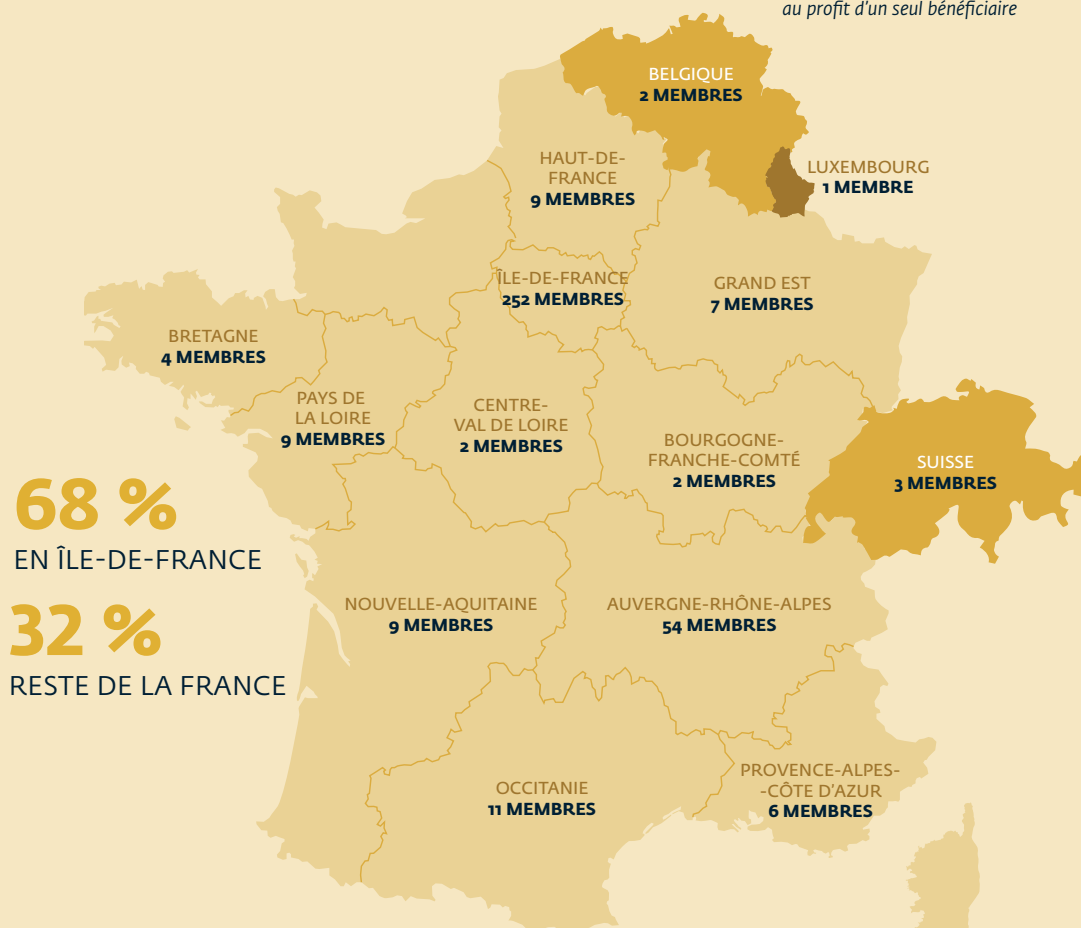


* Autres : 3 fondations de coopération scientifique (FCS) ; 4 fondations partenaires (FP) ; 1 fondation universitaire (FU) ; 26 autres.

371
MEMBRES



* Structures qui collectent au profit d'un seul bénéficiaire



FA Fondation abritée
FCS Fondation de coopération scientifique
FDD Fonds de dotation
FE Fondation d'entreprise
FP Fondation partenariale
FRUP Fondation reconnue d'utilité publique

334

MEMBRES

ADHÉRENTS

1% for the planet France (FDD)
 Abbé Pierre pour le logement des défavorisés (FRUP)
 Accenture France (FE)
 Acome (FA)
 ACTED (FA)
 Adie pour l'entrepreneuriat populaire (FDD)
 AESIO (FE)
 AG2R La Mondiale (FE)
 Aïda (FA)
 Airbus Group (FE)
 Akira Tanaka (FDD)
 Alain Charrier (FA)
 Albert Costa de Beauregard (FA)
 ALCYMA (FDD)
 Alpha Omega (FRUP)
 Alsace Solidarité (FA)
 Altavia Foundation (FDD)
 Alter & Care (FA)
 ANEF 63 (FDD)
 APICIL (FRUP)
 Apprentis d'Auteuil (FRUP)
 Après Demain (FDD)
 ARAOK (FA)
 ARC pour la recherche sur le cancer (FRUP)
 ARHM (FRUP)
 Armée du Salut (FRUP)
 Artelia (FE)
 ATD Quart Monde (FRUP)
 Atout5Partage (FDD)
 AUTONOMIA (FRUP)
 Avril (FRUP)
 Batigère (FE)
 BEL (FE)
 BIC (FE)
 Biocoop (FDD)
 BioMérieux (FDD)
 BNP Paribas (FA)
 Brageac (FA)
 Break Poverty Foundation (FDD)
 BTP (FRUP)
 Caisse d'Epargne Rhône-Alpes (FE)
 Camargo (FRUP)
 Canisy (FA)
 Capsule d'Art (FDD)
 Caritas France (FRUP)
 Carrefour (FE)
 Casino (FE)
 Catho de Lille (FRUP)
 Cécile Barbier de la Serre (FRUP)
 Cèdre (FE)
 Cegid Solidaire (FDD)
 Centrale Supélec (FRUP)
 CFRT - Le jour du seigneur (FDD)
 Chanel (FE)
 Cibiel-Lannelongue (FA)
 Clarence Westbury (FA)
 CNRS (FP)
 Cœur et Recherche (FRUP)
 Compagnie Fruitière (FDD)
 Corot Entraide (FA)
 COS Alexandre Glasberg (FRUP)
 CPE Lyon Monde Nouveau (FDD)
 Cré'Atlantique (FDD)
 Crédit Agricole Nord de France (FE)
 Crédit Agricole Pays de France (FRUP)
 Crédit Coopératif (FE)
 Croix Rouge française (FRUP)
 Culture et diversité (FE)
 Culturespaces (FA)
 Cyrus (FRUP)
 Dassault systèmes (FDD)
 Decitre (FDD)
 De Blérancourt (FRUP)
 De l'Avenir (FRUP)
 De l'E2C de Paris (FDD)
 De l'Imprimerie Nationale (FDD)
 De l'Orangerie (FA)
 de Simones (FDD)
 Domorrow (FDD)
 Don Bosco (FRUP)
 Du Conservatoire d'espaces naturels de la France (FDD)
 Eczéma (FE)
 EDF (FE)
 Egis (FE)
 Ellen Poidatz (FRUP)
 Emergences (FE)
 Endométriose (FA)
 Enfants du Mékong (FA)
 Engagement Médias (FA)
 Engie (FE)
 Ensemble (FRUP)
 Ensemble Emera (FA)
 Entreprendre (FRUP)
 Entreprendre et + (FDD)
 Entreprendre pour aider (FDD)
 Entrepreneurs de la Cité (FRUP)
 Entrepreneurs du Monde (FA)
 Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens (FA)
 Entreprises et Cités (FDD)
 Epikourios (FDD)
 EPSA Foundation (FDD)
 Erie Foundation (FDD)
 Essentiem (FDD)
 Etincelle (FA)
 Étoile (FA)
 Eugène Devic Edmus (FRUP)
 Evolem Citoyen (FDD)
 EY (FE)
 F3P (des pêcheurs) (FRUP)
 Faurecia (FE)
 Femmes (FA)
 Ferec (FE)
 Feron Vrau (FRUP)
 Fidesco (FA)
 Fondation de France (FRUP)
 Fonds d'action et d'innovation des réfugiés entrepreneurs FAIRE (FDD)
 Fonds de l'œuvre d'Orient (FDD)
 Fourvière (FRUP)

Française de l'Ordre de Malte (FRUP)
 France du Cœur (FDD)
 Franck Giroud (FA)
 François Sommer (FRUP)
 Frédéric Ozanam (FA)
 Garance Mécénat (FDD)
 Gattefossé (FE)
 Georges Boissel (FRUP)
 Gerondeau (FA)
 Giacometti (FRUP)
 Glénat (FDD)
 Goodplanet (FRUP)
 Grameen Crédit Agricole (FRUP)
 Grand Orient de France (FRUP)
 Gratitude (FDD)
 GRDF (FA)
 Green Link (FDD)
 Greenpeace France (FDD)
 Groupama pour la santé (FE)
 Groupe ADP - Aéroports de Paris (FE)
 Groupe RATP (FE)
 Gueules Cassées (FRUP)
 Habitat et Humanisme (FA)
 Habitats et familles solidaires (FDD)
 Handicap Malakoff Humanis (FE)
 Healthtech for care (FDD)
 Héloïse Charruau (FA)
 Henriette Anne Doll (FA)
 Hermès (FE)
 Hippocrène (FRUP)
 Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild (FRUP)
 Hôpital Saint Joseph (FRUP)
 Hospices civils de Lyon (FRUP)
 Hospidon - Fonds de dotation du groupe
 Hospitalier Diaconesses Croix-Saint-Simon (FDD)
 HSBC (FA)
 Humains dans la Ville (FA)
 Human & Go (FDD)
 IFRAP (FRUP)
 ILDYS (FRUP)
 Ilot Avenir (FA)
 Implid (FE)
 INSEAD (FRUP)
 Institut Curie (FRUP)
 Institut de l'Engagement FIDEL (FA)
 Institut de Recherche pour le Développement (FA)
 Institut Henri Poincaré (FDD)
 Institut Pasteur (FRUP)
 Jeannine et Maurice Mériot (FA)
 JM. Bruneau (FA)
 John Bost (FRUP)
 Kerpape (FDD)
 KPMG (FE)
 Kronenbourg (FE)
 La Ferthé (FA)
 La France s'engage (FRUP)
 La Poste (FE)
 La Providence (Nantes) (FRUP)
 La Renaissance Sanitaire (FRUP)
 La Sauvegarde de l'Art Français (FRUP)
 Label Transition (FDD)
 Laboratoire des Entreprises Engagées (FDD)
 Lama (FA)
 Laurène Pasquier (FA)
 Lazare (FA)
 Le Chant des étoiles (FDD)
 Le Cube (FDD)
 Le Masson Haplotès (FDD)
 Le Rocher (FA)
 Léa et Napoléon Bullukian (FRUP)
 Les Amis de l'Arche (FRUP)
 Les Ateliers du Bocage (FDD)
 Les Avions du bonheur (FA)
 Lille (FRUP)

Lions de France (FRUP)
 Lip s'engage (FDD)
 L'Oréal (FE)
 Louis Dreyfus (FE)
 Lucie Care (FDD)
 Lucq (FA)
 M (FRUP)
 Macif (FE)
 MAIF (FRUP)
 Maison des Sciences de l'Homme (FRUP)
 Maître Léonard Foujita (FA)
 Marianiste (FRUP)
 Mécénat Servier (FDD)
 Médecins du Monde (FA)
 Médecins sans frontières (FRUP)
 Médéric Alzheimer (FRUP)
 Mercy (FDD)
 Mérieux (FRUP)
 Mérimée pour les monuments historiques (FRUP)
 Metz Mécènes Solidaires (FDD)
 Michelin (FE)
 Mines ParisTech (FRUP)
 Mines Télécom (FRUP)
 Moral d'Acier (FA)
 Musée Air France (FDD)
 Nationale pour la protection des habitats de la faune sauvage (FRUP)
 NEHS MNH Dominique Bénéteau (FE)
 Neuflyze OBC pour les Arts Visuels (FE)
 Nicolas et Charlotte de Dinechin (FA)
 Notaires de France (FRUP)
 Notre Dame (FRUP)
 OCIRP - Au cœur de la famille (FE)
 ORCOM (FE)
 OVE (FRUP)
 PACE pour l'éducation (FDD)
 Paideia pour l'éducation (FDD)
 Paris Habitat (FE)
 ParisTech (FRUP)
 Partage et Vie (FRUP)
 Partir et Devenir (FDD)
 Patrimoine et Solidarités en Anjou (FDD)
 Paul Parquet (FRUP)
 PDC (FA)
 Petits Frères des Pauvres (FRUP)
 Petzl (FE)
 Philippe et Yves Scelles (FDD)
 Phitrust (FDD)
 Pierre Bellon (FRUP)
 Pierre Fabre (FRUP)
 Pierre Grosz (FDD)
 Plan international France (FRUP)
 Plantons pour l'avenir (FDD)
 Poma (FE)
 Porosus (FDD)
 Potentiels et Talents (FA)
 Pour l'Action Sanitaire et Sociale d'Inspiration Chrétienne (FRUP)
 Pour la Fondation de la Mer (FDD)
 Pour la Mémoire de la Shoah (FRUP)
 Pour la Nature et l'Homme (FRUP)
 Pour la Recherche Médicale (FRUP)
 Pour l'Audition (FRUP)
 Pour le Droit Continental (FRUP)
 Pour le Logement Social (FRUP)
 Pour l'Ecole (FRUP)
 Pour l'Enfance (FRUP)
 Pour l'Université de Lyon (FRUP)
 Pour une école innovante et solidaire (FDD)
 Primonial (Financière de l'Echiquier) (FA)
 Pro Bice France (FA)
 Pro mahj (FRUP)
 Protestantisme (FRUP)
 R.E.P.P.A.T (FDD)
 Raja Danièle Marcovici (FA)
 Raoul Follereau (FRUP)
 Réalité Autisme (FDD)
 Relais Vert (FE)
 Rémy Cointreau (FE)
 Réseau des Caisses d'Epargne FDD)
 Réseau Initiative France (FDD)
 Donner des ailes à nos enfants (FRUP)
 Rexel pour le progrès énergétique (FA)
 Ronald MacDonald (FA)
 Roquette pour la Santé (FA)
 Roullier (FDD)
 Rovaltain (FCS)
 Royal Canin Foundation (FDD)
 RTE (FA)
 Rustica (FE)
 Safe Water Cube (FDD)
 Safran pour l'insertion (FE)
 Saint Christophe (FDD)
 Saint-Irénée (FRUP)
 Saint-Martin (FRUP)
 Saint-Pierre (FRUP)
 Sala Bai (FA)
 Sanofi Espoir (FE)
 Savoir+ Risquer-; Fonds de Recherche et de Prévention Addictions (FRPA) (FDD)
 Scaler (FA)
 Scelles (FRUP)
 Schneider Electric (FA)
 Sciences Mathématiques Paris (FCS)
 SEPR Avenir (FDD)
 SEVE (FA)
 Simon de Cyrène (FDD)
 SIWA-FGTO (FDD)
 Snowleader (FE)
 Société générale C'est vous l'avenir (FE)
 Solidarité Métiers d'Art (FDD)
 Solidarités pour un développement humain (FDD)
 Somfy (FE)
 Sopra Steria (FA)
 Sorbonne Université (FP)
 SOS Villages d'enfants (FRUP)
 Souffle (FRUP)
 Source des Sources (FA)
 Stanislas pour l'Education (FRUP)
 Sycomore (FE)
 Syndex (FE)
 Terre de Liens (FRUP)
 Terre d'initiatives solidaires (FE)
 Terre Solidaire (FRUP)
 Total (FE)
 Toulouse Cancer Santé – Innabiosanté (FRUP)
 Transatlantique (FDD)
 TSE - Toulouse School of economics Jean-Jacques Laffont (FCS)
 Tuck (FRUP)
 UCLY Développement (FDD)
 Ultéria (FDD)
 Un pied devant l'autre (FDD)
 Une santé durable pour tous (FA)
 Unis-Cité pour une jeunesse solidaire (FA)
 Université de Lille (FP)
 Université de Paris (FP)
 Up (FE)
 UPVD (Université de Perpignan) (FU)
 Valentin Haüy (FRUP)
 Veolia Environnement (FE)
 Vincent Van Gogh Arles (FRUP)
 Visio (FRUP)
 Vital Strategies (FDD)
 Vieilles Maisons Françaises (FA)
 Voltaire (FE)
 Wendel (FRUP)
 Xavier Bernard (FRUP)
 Yves Rocher (FRUP)

31 MEMBRES ASSOCIÉS

Action Solidarité Intergénération (ASI) (FDD)
 Air France (entreprise)
 ANEF Loire (FDD)
 Benoît et Edouard Adelus (personne physique)
 BMV (FDD)
 CapSaaa (association)
 Centre for Ecology & Hydrology (autre)
 Coopérative immobilière de Bretagne (entreprise)
 Coup de pouce (association)
 CRI (association)
 Ecomusée Alsace (association)
 Exploradôme - Savoir Apprendre (association)
 Femmes en Méditerranée (association)
 Finances et pédagogie (association)
 Génération Libre (association)
 Geres (association)
 Gonzervatory Foundation (FDD)
 In Mare Fundis Aquas (FDD)
 Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (association)
 Institut de France (autre)
 Institut de Myologie AIM (association)
 La Chartreuse de Neuville (association)
 Les Concerts de Poche (association)
 Mega social Foundation (autre)
 Pour le biocontrôle et l'agroécologie (autre)
 Région Grand Est (autre)
 Teragir (association)
 Territoires (association)
 Territoires zéro chômeur de longue durée (association)
 Université Paris Est Créteil (UPEC) (structure publique)
 Université de la Réunion (structure publique)

4 MEMBRES BIENFAITEURS

Fondation Bettencourt Schueller (FRUP)
 Fondation Daniel et Nina Carasso (FA)
 Fonds Barbieux (FA)
 Fondation d'entreprise SNCF (FE)

PROGRAMMATION

Le CFF a pour mission de favoriser le partage des bonnes pratiques entre pairs, ainsi que d'être un lieu de débat et de prospection ouvert sur les questions essentielles liées à l'activité et au développement du secteur. Il contribue ainsi à la construction d'une culture partagée de l'intérêt général et de la philanthropie, et à la montée en compétence de ses adhérents.

Dans cet esprit, le Centre français des Fonds et Fondations propose tout au long de l'année plusieurs rendez-vous, certains réservés aux adhérents comme c'est le cas des cercles, d'autres ouverts à l'ensemble du secteur, tels que son séminaire annuel, l'Atelier des Fondations, et la Journée européenne des Fondations. En 2021, malgré les contraintes sanitaires imposées par la pandémie, le CFF a pu organiser l'essentiel de ces rendez-vous, la plupart en format numérique.

EN 2021

32

ÉVÉNEMENTS

2 200 90

INSCRITS

INTERVENTIONS
DE NOS ADHÉRENTS
ET AUTRES INVITÉS

4,5/5

TAUX DE
SATISFACTION
DES PARTICIPANTS
EN MOYENNE

Acteurs et réseaux sollicités dans la programmation :

Admical, Agence Française de Développement, ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ministère de la Culture, IDAF, OCDE.

**« Favoriser
le partage
des bonnes
pratiques
entre pairs »**

LES CERCLES THÉMATIQUES

Réservés aux adhérents du CFF et gratuits, les cercles thématiques offrent un cadre privilégié d'échanges de bonnes pratiques et de montée en compétence. Leurs programmes sont élaborés dans un esprit collaboratif, au plus près des attentes des membres.

Ces cercles sont aussi une occasion de produire ou de mettre en valeur des ressources, comptes rendus ou études utiles aux adhérents, voire à l'ensemble du secteur lorsqu'ils sont en accès libre.

Leur pilotage est assuré par des experts bénévoles accompagnés d'un représentant du Conseil d'administration et de l'équipe du CFF.

Deux nouveaux cercles ont été ouverts en 2021 : « Territoires et Fondations » et le « Cercle des personnes en situation de fragilités humaines ».

22 SESSIONS

54 TÉMOIGNAGES
D'ADHÉRENTS

967 INSCRIPTIONS

FONDATIONS ET TERRITOIRES

NOUVEAU

Ouvert en 2021, ce cercle a pour ambition d'accompagner et de documenter l'intérêt croissant des fondations et fonds de dotation pour l'engagement territorial. Il est animé par Lucile Manoury, universitaire recrutée dans le cadre d'un contrat CIFRE, en collaboration avec l'équipe du CFF et le comité de pilotage, avec une programmation structurée sur 3 ans proposant des rencontres et un voyage d'étude.

PROGRAMMATION 2021

JUILLET Atelier de lancement du Cercle, tour de table des attentes des adhérents

COMITÉ DE PILOTAGE



Thibault de Saint-Simon, directeur général, Fondation Entreprendre

Marie-Anne Sportès, déléguée générale, Fondation Saint-Pierre

Cédric Turini, directeur RSE, Fédération nationale des Caisses d'Épargne

PARTENAIRES

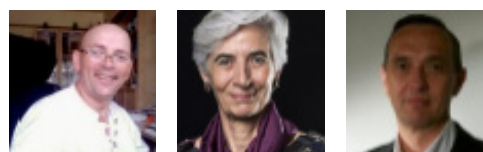


PERSONNES EN SITUATION DE FRAGILITÉS HUMAINES

NOUVEAU

Ce tout nouveau Cercle propose une programmation autour des questions d'accompagnement des publics fragilisés, dans un esprit participatif. Les participants sont invités à cheminer ensemble vers une meilleure compréhension des situations de fragilité et avec un programme composé de séminaires, tables rondes, visites de terrain et projets à construire ensemble.

COMITÉ DE PILOTAGE



Yann Le Bossé, fondateur du Laboratoire de recherche du pouvoir d'agir des personnes et de collectivités, université de Laval Québec (Canada)

Véronique Fayet, ex-présidente du Secours Catholique-Caritas, membre d'ATD-Quart Monde

Jean-François Morin, responsable du développement, Fondation Le Rocher et Secrétaire général du CFF.

ACTION INTERNATIONALE

Ouvert en 2020, ce cercle s'adresse aux fondations et fonds de dotation agissant à l'international. Il propose des sessions sur les grands thèmes liés à l'engagement hors frontière et a ouvert un dialogue avec les acteurs institutionnels, tels que l'AFD et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

« Avec le cercle Action internationale, nous mesurons la puissance du collectif : échanger sur les problématiques rencontrées par d'autres acteurs du secteur, partager les bonnes pratiques et réfléchir ensemble sur les évolutions à imaginer. Nos réunions avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et avec l'Agence française de développement en sont un parfait exemple. »

Thierry Vandeveld, délégué général, Fondation Veolia.



PROGRAMMATION 2021

JANVIER : réunion de rentrée

MAI « Comment sécuriser le financement des actions à l'étranger ? »

JUILLET « Agir avec et pour les femmes »

DÉCEMBRE « Quelles collaborations avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'AFD ? »

COMITÉ DE PILOTAGE



Francis Charhon, Président d'honneur du CFF et expert auprès du Cercle Action internationale

Benoît Miribel, Président, CFF

PARTENAIRES



Réunion du Cercle au ministère des Outre-mer (6/12/2021)

ÉDUCATION

Créé en 2014, ce cercle est destiné aux adhérents du CFF qui agissent en faveur de l'éducation. Il a pour ambition de favoriser la mutualisation de la connaissance, de l'expertise et des bonnes pratiques, ainsi que le dialogue avec d'autres acteurs de l'éducation.

« Le cercle Éducation est un lieu fantastique d'échanges des fondations autour de cette thématique si importante. Les différents formats de rencontres nous permettent d'échanger entre nous tout autant qu'avec les pouvoirs publics et les associations. Montée en compétences, en compréhension du secteur et collaborations sont rendues possibles grâce au cercle Éducation ! »

Éléonore de Lacharrière, déléguée générale de la Fondation Culture & Diversité et partenaire du cercle.



PROGRAMMATION 2021

JANVIER : réunion de rentrée

MARS « Quelles relations avec le ministère de l'Éducation nationale et les académies ? »

MAI « L'éducation aux médias et la lutte contre la manipulation liée à l'information »

JUIN « Rencontre avec Françoise Pétreault, sous directrice de l'action éducative, ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports »

NOVEMBRE « Accrochage scolaire, que peuvent faire les fondations ? »

DÉCEMBRE « Le projet Arts, Culture et Prévention, quand les acteurs de la culture et du secteur social expérimentent, sur un territoire, une intervention innovante auprès des jeunes en difficulté »

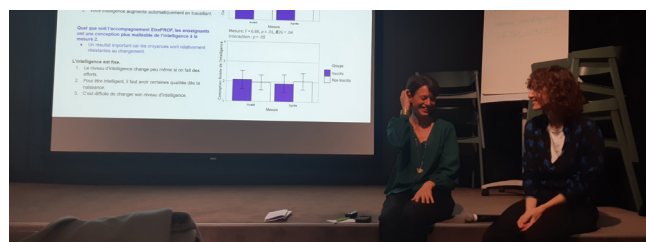
COMITÉ DE PILOTAGE



Stéphane Dauge, directeur de la Communication et des Ressources, Apprentis d'Auteuil

Jérôme Saltet, président du fonds de dotation pour une école innovante et solidaire, expert auprès du cercle Éducation

PARTENAIRES



Réunion du Cercle à la Fondation Groupe Primonial (19/11/2021)

GESTION FINANCIÈRE

Ce cercle aborde les sujets liés aux aspects financiers, bancaires et de comptabilité de la gestion des ressources des fondations et des fonds de dotation.

PROGRAMMATION 2021

JANVIER : réunion de rentrée

JANVIER « Gouvernance et gestion financières, de la théorie à la pratique »

AVRIL « Gestion des paramètres fondamentaux : rentabilité courante, risque en capital »

JUIN « Le nouveau plan comptable, un an après »

COMITÉ DE PILOTAGE



Jean-Marc Pautras, délégué général, CFF

Dominique du Peloux, président fondateur, Fonds Green Link et administrateur du CFF.

Pierre Valentin, président du Directoire, Ecofi, expert auprès du cercle

PARTENAIRES



STRATÉGIES DE SOUTIEN ET IMPACT

Ce cercle s'adresse aux fondations distributives avec l'ambition d'offrir un espace privilégié de partage de bonnes pratiques, expériences et réflexions, et de montée en compétences sur les sujets liés au métier de grantmaker aujourd'hui pratiqué par une majorité de structures mais encore peu documenté.

“ Ce cercle est d'abord parti d'une volonté de « creuser » toutes les dimensions de la question de l'évaluation de la mesure d'impact social. Puis au fil des sessions, des échanges, on se rend compte qu'une culture commune de l'engagement au service de l'intérêt général est en train de s'instaurer. Ainsi, au-delà du soutien financier à des projets innovants, les échanges entre pairs donnent une dimension structurée et de qualité à la dynamique du suivi, de l'accompagnement, de la mesure d'impact des structures soutenues. »

Françoise Lareur, présidente de la Fondation Macif et membre du comité de pilotage



PROGRAMMATION 2021

JANVIER : réunion de rentrée

Cycle « L'évaluation et la mesure d'impact »

MARS « Quels impacts pour quel objectif ? »

MAI « Évaluer l'impact de la fondation et des projets soutenus : éléments décisionnels et objectifs stratégiques »

JUIN « Vos questions sur l'évaluation d'impact »

JUILLET « Mesure d'impact : référentiels et outils personnalisés »

Cycle « L'accompagnement extra-financier »

SEPTEMBRE « L'accompagnement : tendances et stratégies »

NOVEMBRE « L'accompagnement des partenaires : développement, autonomie et émancipation, plusieurs voies possibles »

COMITÉ DE PILOTAGE



Patricia Benchenna, directrice Corporate Philanthropy, Fondation Schneider Electric

Françoise Lareur, présidente, Fondation Macif et vice-présidente du CFF

Dorothee Merville, directrice, Fondation Hippocrène

PARTENAIRES



LES CYCLES THÉMATIQUES

FONDATIONS OPÉRATRICES
2 réunions de travail ont été organisées en 2021.

60 participants

Ouvert en 2021, ce cycle de travail a pour objectif d'identifier les besoins spécifiques des fondations opératrices, tant en matière de plaidoyer, que de partage d'expériences ou de communication.

Un premier panorama des fondations et fonds de dotation a été réalisé. On décompte 500 structures opératrices pour un budget global annuel de plus de 10 milliards d'euros et 100 000 salariés. Un programme de travail spécifique sera développé en 2022 pour accompagner ces structures sur leurs enjeux principaux (actions collectives, plaidoyer, gestion des ressources etc.).

FONDATIONS ABRITANTES
1 réunion de travail organisée

80 participants

Ouvert en 2021, ce cycle a pour objectif de permettre aux 50 fondations abritantes membre du CFF (sur les 80 fondations abritantes françaises) d'échanger entre elles, de partager leurs pratiques, d'étudier les récents rapports de la Cour des Comptes. Ce cycle de travail pourrait également permettre de créer un espace de dialogue avec les pouvoirs publics.

LES ÉVÉNEMENTS ANNUELS



La Journée européenne des Fondations
30 septembre



Journée de célébration annuelle des fondations dans plus de 20 pays européens. L'objectif : faire rayonner l'engagement des fondations en faveur de l'intérêt général, en Europe et au-delà. Le thème retenu en 2021 était « **Entre résilience et transformation, quels leviers d'action pour l'intérêt général ?** ». Premier événement de l'année 2021 organisée en format mixte (présentiel et numérique), il a réuni de nombreux participants, plus de 400, à Paris (au Conseil supérieur du Notariat) et en région. En effet, grâce au multiplex, les correspondants régionaux à Angers (Fondation Visio), Lyon (Fondation ARHM) et Toulouse (Toulouse Scholl of Economics - Fondation Jean-Jacques Laffont) ont pu organiser des sessions locales simultanées qui ont participé au programme, valorisant de façon innovante l'ancrage du CFF en région.

Au total, la Journée européenne a connu un vrai succès et a réuni **493 participants**.

Ils sont intervenus :

- **Boris Cyrulnik**, neuropsychiatre et psychanalyste.
- **Isabelle Giordano**, Fondation BNP Paribas, déléguée générale, secrétaire générale adjointe du CFF.
- **Carola Carazzone**, DAFNE (Doors and Foundations Networks in Europe), présidente.
- **Angel Font**, EFC (European Foundation Center), président.

...

Retour sur l'évènement avec l'interview de Jean-Marc Pautras, délégué général du CFF : « **Un mot, un chiffre, une date** » par Carenews, media spécialisé des acteurs de l'engagement.



Retrouvez la captation vidéo de la journée européenne des fondations [ICI](#)

LES ÉVÉNEMENTS ANNUELS (SUITE)

La Conférence annuelle

1^{er} juillet - 180 participants

« À la suite de la crise sanitaire, sommes-nous face à un changement de paradigme pour les fondations et fonds de dotation ? » La conférence annuelle du CFF s'est tenue le 1^{er} juillet sur Zoom, dans le prolongement de l'Assemblée générale du CFF, et ouvrait une réflexion sur les nouvelles orientations prises par les fondations pour adapter leurs engagements aux conséquences de la crise sanitaire.

Accueil des nouveaux adhérents

12 mars et 4 novembre - 77 participants

Le CFF réunit deux fois par an ses nouveaux adhérents pour leur permettre de faire connaissance avec l'équipe et de découvrir les projets et la programmation. Ces réunions ont permis d'accueillir nos 77 nouveaux membres en 2021.

LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS

Tables rondes sur le thème du soutien des fondations et fonds de dotation au secteur de la Culture

30 mars - 200 participants

19 mai - 30 participants

En 2021, le CFF a organisé deux tables rondes pour mettre en valeur les initiatives portées par le secteur pour soutenir les acteurs de la culture durement éprouvés par la crise Covid :

- le **30 mars**, en partenariat avec **Admical**, sous forme de deux tables rondes répondant aux questions de la contribution des fondations pour favoriser la culture en cette période de crise et de la préservation de l'accès à la culture.
- Le **19 mai** Le 19 mai, pour ouvrir une réflexion sur des collaborations possibles entre fondations fut orientée sur une réflexion de ce que pourraient faire les fondations dans un esprit collectif suite à la présentation d'une démarche innovante et en partenariat avec des acteurs publics : **AIMS** (artiste intervenant en milieu scolaire).

Déjeuner de travail « Fondation et jeunesse »

17 septembre - 25 participants

Nouveau format de rencontre, favorisant les échanges dans un esprit convivial, le CFF a proposé un déjeuner à ses adhérents engagés ou souhaitant s'engager sur les questions liées à la jeunesse

INTERVENTIONS EXTERNES DE L'ÉQUIPE

Tout au long de l'année, l'équipe du CFF peut être amenée à intervenir dans des événements externes.

Le CFF était présent au Forum National des Associations et Fondations en tant que partenaire. Benoit Miribel, président du CFF, a participé avec Claire Thoury, présidente du Mouvement Associatif, à l'interview croisée « Élections 2022 : quelles priorités pour les associations et fondations ? » 105 participants furent présents sur place, et 96 présents à distance. Également, une intervention autour de la CFFC a été organisée en salle de conférence sous forme de table ronde avec 56 participants présents sur place.



Nicolas MITTON, responsable juridique et affaires publiques

03/03 : intervention auprès d'Antropia Essec

23/09 : webinaire pour l'alliance maladies rares entre les fondations et fonds de dotation

01/10 : présentation des analyses des rapports de la Cour des Comptes sur les fondations abritantes chez Caritas France (co-animé avec Sandrine Marion-Goater, avocat)

20/10 : Animation table ronde à Niort au Forum national de l'ESS



Jean-Marc PAUTRAS, délégué général

09/11 : URIOPSS Occitanie, webinaire « Gouvernance et gestion des associations fondations et coopératives : quels leviers et contraintes dans le champ des solidarités ? »

10/12 : congrès de l'ESS « La transition écologique, virage de l'ESS, virage vers l'ESS »



Béatrice de Montleau, délégué général

10/05 : Conférence Un Esprit de Famille dédiée à la CffC (interventions de Benoît Miribel, Marie-Stéphane Maradeix, Guillaume Decitre et Béatrice de Montleau)

13/10 : FNAF – Table Ronde CffC (Benoit Miribel, Ariane Godard de Good Planet, Guillaume Decitre et Béatrice de Montleau)

30/11 : Journée de l'ESS – Table ronde prise en compte des enjeux environnementaux dans les missions des différentes familles de l'ESS ; la CffC était représentée par Marie-Stéphane Maradeix et **Beatrice de Montleau**, intervenante



LE RÉSEAU DES CORRESPONDANTS RÉGIONAUX DU CFF

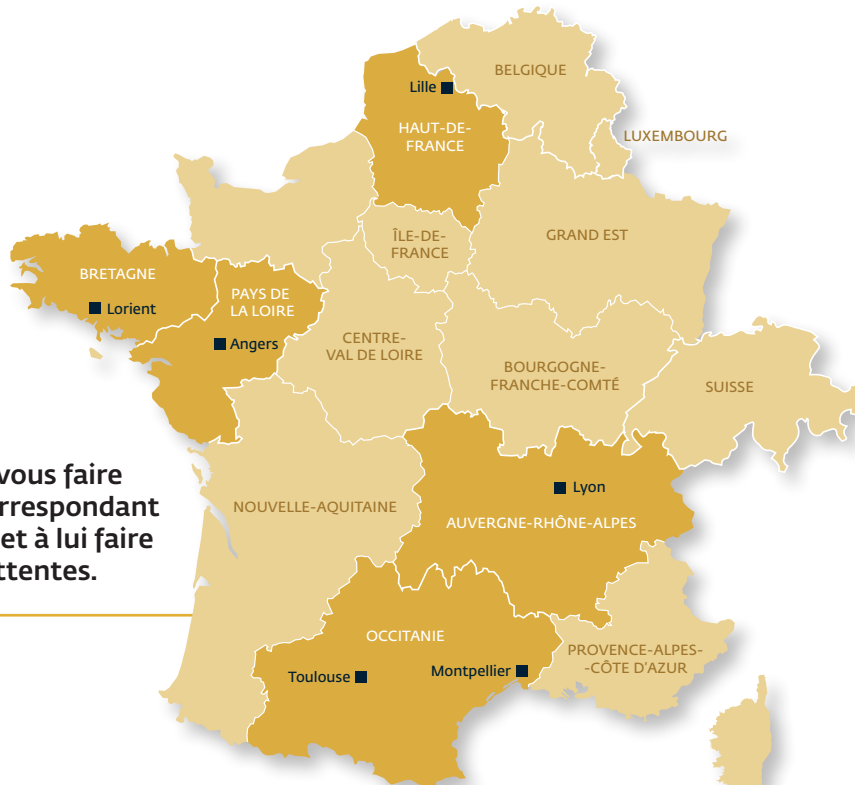
Le CFF s'adresse à l'ensemble des fonds et fondations de France, dont 30 % sont situés en région... proportion également représentée par la répartition des adhérents du CFF.

Pour accompagner le développement de sa mission sur tout le territoire, le CFF a mis en place un réseau de représentants régionaux en 2021 et avec lequel le CFF pourra co-produire des actions locales (événements, formations ...) dès 2022.

Leur mission est faire rayonner le CFF et mieux faire vivre le réseau en région, en développant la proximité avec les fonds et fondations en région, afin de :

- Répondre aux attentes des adhérents du CFF en région, actuels ou futurs
- Contribuer à la reconnaissance et au développement du secteur au niveau local

Les correspondants régionaux du CFF ont assisté et participé à distance à la Journée Européenne des Fondations, notamment pour présenter des engagements en Rhône Alpes et Occitanie.



N'hésitez pas à vous faire connaître du correspondant de votre région et à lui faire connaître vos attentes.



Lille et sa région (Hauts-de-France)
Delphine Vandevorde,
directrice,
Fondation de Lille



Toulouse (Occitanie)
Joël Echevarria,
directeur général des
services, Toulouse School
of Economics/Fondation
Jean-Jacques Laffont



Lorient et sa région (Bretagne)
Pascale Stephan,
responsable du fonds de
dotation, Fonds de dotation
Kerpage



Montpellier (Occitanie)
Marie-Anne Sportès,
déléguée générale,
Fondation Saint Pierre



Angers et sa région (Pays de Loire)
Pascale Humbert,
directrice mécénat
et grands donateurs,
Fondation Visio



Lyon et sa région (Auvergne Rhône-Alpes)
Carmen Sanchez,
chargée de la promotion,
Fondation ARHM

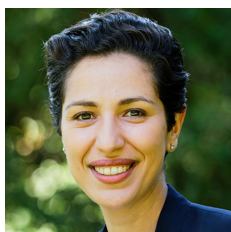


PLAIDOYER

Le CFF est l'organisation représentative des fondations et fonds de dotation en France. À ce titre, il porte la parole et les positions du secteur auprès de la sphère publique et politique. Il s'attache à sensibiliser les élus et décideurs publics aux enjeux propres aux fondations et fonds de dotation : une action indispensable pour faire **progresser la reconnaissance de notre secteur et assurer un environnement favorable à son développement.**

Nous échangeons tout au long de l'année, tant avec les élus, qu'avec les ministères et directions en charge des tutelles et contrôles. En tant qu'organe de référence, le CFF porte de manière proactive les positions favorables au développement de l'ensemble de la communauté, préalablement travaillées et validées par le Conseil d'Administration, le Bureau et la Commission plaidoyer. Il répond également aux sollicitations des pouvoirs publics et se saisit de projets législatifs ou réglementaires touchant le secteur.

C'est un travail quotidien qui permet d'entrecroiser les besoins réciproques et d'approfondir les liens entre les parties prenantes qui œuvrent directement dans le secteur ou en lien avec celui-ci.



“ Bien que méconnue, la contribution des fondations et fonds de dotation est pourtant essentielle à l'intérêt général. L'action des fondations opératrices s'inscrit au plus près des besoins et des réalités du terrain tandis que les fondations distributrices, par leur soutien au secteur associatif, s'inscrivent au cœur de notre pacte républicain. Alors que les crises se succèdent depuis plus de deux ans, le secteur de la générosité est un véritable bouclier. Les fondations font face à l'augmentation des besoins tout en s'illustrant comme les supports structurants de la générosité des Français. Nous restons mobilisés au côté du CFF pour soutenir l'action des fondations et fonds de dotation partout sur le territoire. »

Sarah El Hairy, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement



3 QUESTIONS À...

Olivia Grégoire, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable

Quelles sont selon vous les spécificités et les atouts des fondations au sein de l'ESS ?

“ Le secteur des fondations et fonds de dotation, de par son maillage territorial, son ancrage historique parfois très ancien, ses modes d'action divers - opérations directes ou soutien financier- et enfin sa situation, au carrefour des secteurs associatifs, économiques, publics et privés, se trouve en position privilégiée pour agir en faveur du bien commun, développer des innovations sociales et répondre aux besoins toujours plus nombreux.

Ces spécificités en font une famille essentielle de l'ESS, particulièrement à même de générer des synergies, des actions collectives et des partenariats efficaces entre les sphères publiques et privées. Elles permettent également de faire des ponts entre le monde de l'entreprise et l'ESS.

Que retenir-vous du dialogue avec le CFF et le secteur des fondations et fonds de dotation ?

Le dialogue avec les organisations représentatives des familles de l'ESS est bien sûr essentiel pour conduire une politique publique de développement de cette économie.

Durant les mois de crises sanitaires, j'ai pu mesurer combien les organisations, telles que le CFF, jouaient un rôle clé pour que l'État ne perde pas le lien avec les structures les plus en difficulté. J'ai échangé à de nombreuses reprises avec le CFF avec qui nous avons toujours eu un dialogue constructif.

Le CFF a été d'une aide précieuse dans la remontée d'information depuis le terrain. Je suis très attachée à la co-construction des politiques publiques. Il est important, encore plus dans l'ESS qui est une économie de la coopération, de faire ensemble.

Quelle sera demain la place des fondations ?

Face aux crises qui ne cessent de se succéder et aux besoins toujours plus nombreux, fondations et fonds de dotation sont constamment mobilisés et constituent un support essentiel de structuration de la générosité des français qui souhaitent agir directement ou par leurs dons.

Elles sont amenées à jouer un rôle croissant dans la vie citoyenne mais aussi dans la vie économique. En effet, je vois dans le développement des différents types de fondations une voie pour responsabiliser l'économie. »



COMMISSION PLAIDOYER DU CFF



Le Conseil d'Administration et le Bureau du CFF s'appuient sur une Commission plaidoyer, composée principalement d'experts issus des fonds ou fondations administrateurs du CFF.

Cette Commission a pour mission d'étudier les sujets de plaidoyer se présentant tout au long de l'année, afin d'aider le Conseil d'Administration à prendre position dans les meilleures conditions possibles.

Cette Commission est présidée par **Samuel Valcke**, directeur juridique de l'Institut Pasteur.

Sa composition :

- **Françoise Lareur**, Présidente de la fondation d'entreprise Macif, Vice-présidente du CFF.
- **Catherine Schwartz**, Directrice de la communication de la Fondation Partage et Vie, Vice-présidente du CFF.
- **Eolide Montagne Moulis**, secrétaire générale de la fondation Pierre Fabre, administratrice du CFF.
- **Alexia Henry**, directrice juridique et fiscale de la Fondation de France.

VEILLE ET INFORMATION JURIDIQUE

Le CFF effectue un travail de **veille** permanent pour identifier les signaux et les réformes pouvant impacter la vie des fonds et fondations en France et en Europe.

Le CFF organise tout au long de l'année des **sessions juridiques** pour informer et échanger avec ses adhérents, sur l'actualité du plaidoyer ou sur leurs questions juridiques.

UN PLAIDOYER EN SYNERGIE AVEC DE NOMBREUX COLLECTIFS

Le CFF travaille en synergie avec de nombreux collectifs tout au long de l'année.

En premier lieu, le CFF collabore de manière rapprochée avec le **Mouvement associatif**. Associations et fondations sont les statuts qui, au sein de l'ESS, incarnent l'intérêt général et le non lucratif. Partenaires naturels, associations et fondations portent de nombreux enjeux communs. La coopération entre leurs fédérations représentatives est donc stratégique et porteuse de sens.

Benoît Miribel, président du CFF, est intervenu au Forum national des associations et fondations le 13 octobre, aux côtés de Claire Throuy, présidente du Mouvement associatif, pour présenter les enjeux et priorités des fondations et des associations, dans le cadre des élections à venir.

En 2021 le CFF a travaillé son plaidoyer en prévision des échéances électorales majeures à venir en 2022 et des campagnes présidentielle et législative.



Ce travail a été porté notamment avec **ESS France**, fédération représentative de l'ensemble des familles statutaires de l'ESS en France, dont le CFF est co-fondateur, membre du Bureau et du CA, et au sein de laquelle, le CFF porte la voix des fonds et fondations, avec une attention toute particulière à rappeler leur ancrage dans l'intérêt général et le non lucratif.

Une stratégie d'envergure pour le plaidoyer ESS France



Le CFF, en tant que membre actif du Conseil d'Administration d'**ESS France**, est étroitement impliqué dans les travaux de plaidoyer. Il a notamment contribué à la République de l'ESS et à la Déclaration de l'Engagement de l'ESS, proclamée le 10 décembre 2021, à l'occasion du congrès d'ESS France. Fort de son expérience institutionnelle, et dans le sillage de l'élection présidentielle française, Le CFF a épaulé ESS France dans l'élaboration de son plaidoyer pour l'élection présidentielle de 2022. Nicolas Mitton, responsable juridique et affaires publiques du CFF est notamment intervenu au forum national de l'ESS, à Niort, dans la conférence « Les fondations catalyseurs de la coopération entre les différentes familles d'acteurs de l'ESS ».

COALITION GÉNÉROSITÉ

Présidentielle 2022 : la Coalition Générosité porte un plaidoyer commun

Dès le début de l'année, le CFF s'est allié à 6 autres acteurs du secteur de l'engagement et de la générosité pour porter un plaidoyer commun dans le cadre de l'élection présidentielle mais aussi de la loi séparatisme. À la veille d'une élection présidentielle très attendue, la Coalition Générosité, regroupant : le Mouvement associatif, Admical, l'Institut IDEAS, l'IDAF, France Générosités, l'association Française des Fundraisers rédige son livre blanc. Depuis l'été 2021, le CFF assure le secrétariat de la Coordination Générosité. Il est fortement mobilisé dans les groupes de travail Communication et Plaidoyer.



À travers son livre blanc, la Coalition Générosité porte 8 propositions :



- Inscrire l'éducation à la générosité et à l'engagement dans le Parcours citoyen, dès l'école.
- Développer les dons de congés payés et de RTT au profit des organismes sans but lucratif.
- Renforcer et élargir le dispositif du congé d'engagement.
- Instaurer un régime fiscal simple, lisible et stable pour les dons des particuliers et des entreprises.
- Faciliter et encourager les legs et donations en faveur des organismes à but non lucratif.
- Ouvrir un chantier de simplification du régime et des statuts des fondations et d'amélioration des procédures administratives.
- Créer un statut « d'entreprise à gestion désintéressée », avec des règles fiscales et de gouvernance, adaptées aux contraintes d'une activité économique sans but lucratif.
- Instituer un Forum annuel national de la générosité et de l'engagement.

LE CFF A MENÉ DE NOMBREUSES ACTIONS TOUT AU LONG DE CETTE ANNÉE 2021 DONT LES PRINCIPALES SONT :

Loi séparatisme

Le CFF s'est fortement mobilisé autour de Loi confortant le respect des principes de la République, dite Loi Séparatisme publiée le 24 août 2021. Par un intense travail de plaidoyer et de sollicitation de l'ensemble des parties prenantes, et en lien avec ses partenaires, notamment le Mouvement associatif, le CFF a pu se faire entendre et avoir gain de cause. Ainsi, l'obligation pour les fondations reconnues d'utilité publique de signer le contrat d'engagement républicain lors des demandes de subvention a été retirée du texte, et des garanties du respect du principe du contradictoire ont été insérées dans les procédures touchant les fondations et fonds de dotation.

Le CFF : un membre actif du Conseil économique social et environnemental (CESE)

L'année s'est ouverte avec la Loi du 15 janvier 2021 qui a profondément réformé le CESE. La mobilisation initiée en 2020 lors de l'examen du texte s'est poursuivie en vue de la parution des « décret et arrêté » d'application. Le CFF a défendu la pertinence de la voix du secteur au sein de cette assemblée, position confirmée par le rapport rendu par la Commission Combrexelle. Le CFF a conservé son siège au CESE, malgré un nombre de sièges en forte diminution (58 sièges supprimés), au sein du groupe vie associative. Par ailleurs, le nombre de fondations siégeant directement au CESE a été fortement revu à la hausse, attestant de la légitimité de notre secteur et de sa pertinence en tant que partie prenante.

LE CFF mobilisé sur le sujet des fondations abritantes



Le 27 septembre 2021, la Cour des Comptes publiait un rapport sur la Fondation de France. Le rapport a suscité de nombreuses et vives réactions au sein du secteur. Le CFF s'est saisi de la question en analysant ce rapport et en créant un groupe de travail dédié aux fondations abritantes, permettant d'appréhender ce sujet dans la durée. À date, les travaux d'analyse et de recensement des pratiques se poursuivent afin d'aboutir à un positionnement du secteur. Dans ce cadre, Benoît Miribel, président du CFF, est intervenu lors du colloque de la Cour des Comptes sur la générosité publique, le 25 novembre 2021. Il a eu l'occasion de rappeler que le secteur, s'il peut entendre les critiques et procéder à des ajustements, reste avant tout un partenaire de confiance pleinement engagé sur sa mission d'intérêt général.

COALITION FRANÇAISE DES FONDATIONS POUR LE CLIMAT

UNE INITIATIVE PIONNIÈRE DU CFF EN PLEIN ESSOR

Le CFF a créé le 18 novembre 2020 le programme de la CFFC, sous l'impulsion de plusieurs membres, en particulier la Fondation Daniel et Nina Carasso et la Fondation de France. Ce programme a pour objectif d'accompagner les fonds de dotation et fondations dans leur lutte contre le dérèglement climatique, valoriser leurs actions et les aide à mobiliser les ressources nécessaires.

L'année 2020 a signé la préparation et le lancement de la Coalition française des fondations pour le Climat (CFFC). 2021 constitue une année de consolidation et de rayonnement.

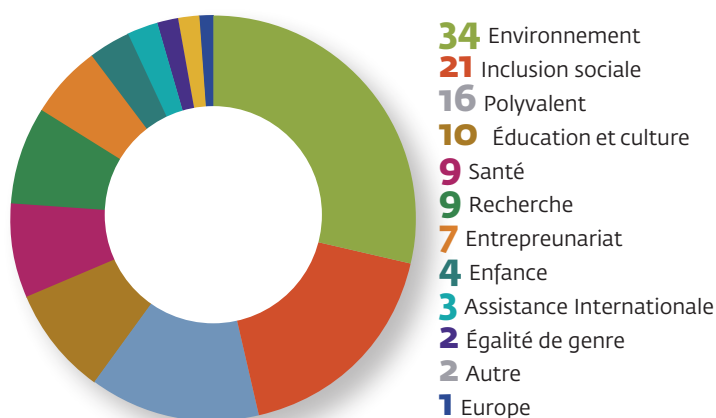
Dès le début, la CFFC a suscité un très vif engouement et en 2021, déjà 121 fonds et fondations sont signataires du Manifeste pour le Climat, un nombre en constante augmentation. Il représente un véritable appel à l'action de l'ensemble du milieu philanthropique afin de lutter efficacement contre le dérèglement climatique.

Les signataires forment un collectif varié aussi bien dans leur forme juridique, que dans la taille de leur organisation ou la diversité de leurs actions. Afin de pouvoir leur apporter des réponses concrètes, la Coalition a construit sa feuille de route en recensant les besoins et pratiques des fonds et fondations en matière de climat. Le monde des fondations est riche d'innovations, particulièrement sur le climat, et l'ensemble de la communauté philanthropique gagne à ce que celles-ci soient largement partagées.



RÉPARTITION DES SIGNATAIRES PAR DOMAINE D'ACTION

Classement par ordre décroissant au 31/12/2021 - Source : CffC



LE NOMBRE DE SIGNATAIRES EN PROGRESSION RÉGULIÈRE



“ La Fondation Daniel et Nina Carasso est pleinement impliquée dans la lutte contre le changement climatique, à travers sa mission sociale et sa politique d'investissements. Elle a ainsi décidé de prendre en compte les enjeux environnementaux dans sa stratégie de subventions, de placements financiers ou encore dans son fonctionnement comme une dimension transversale qui sous-tend l'ensemble de ses actions au service de l'intérêt général. Nous sommes au début du chemin et la route est encore longue. La coopération et la mobilisation collective nous semblent essentielles pour aller plus vite et plus loin. C'est pourquoi, fin 2020, la Fondation a participé au lancement de La Coalition française des fondations pour le Climat (CffC) du Centre français des Fonds des

Fondations (CFF), afin d'encourager les acteurs de la philanthropie à se mobiliser et à adopter des mesures structurelles pour lutter concrètement contre les causes et les effets du dérèglement climatique, ceci quelles que soient les causes soutenues par les fonds et fondations. »

Marie-Stéphane Maradeix, déléguée générale, Fondation Daniel et Nina Carasso

LA CFFC A FÊTÉ SON PREMIER ANNIVERSAIRE FIN 2021, ET LE BILAN EST PLUS QUE POSITIF

Le CFF est fier de voir que cette Coalition a pris corps grâce à l'investissement personnel et financier des adhérents partenaires, des membres du Comité de pilotage et du Comité consultatif ainsi que des membres des groupes de travail. La CFFC contribue également au développement de travaux de recherche au travers des 32 membres de son Comité consultatif, experts reconnus, et grâce à une chercheuse en résidence, spécialisée en philanthropie et climat.

LA CFFC À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

À travers la mission de développement du rayonnement de la démarche de la CFFC, le CFF est en relation avec ses homologues au Royaume Uni, en Espagne, en Italie et au Canada. Elle est membre active du réseau mondial Wings et du réseau européen Philea avec qui il a lancé « the Philanthropy Coalition for Climate » en ayant pour objectif de mobiliser la philanthropie en Europe et au-delà pour faire face à la crise climatique et aux inégalités sociales.



Le CFF contribue également, par la CFFC, aux travaux du Manifeste International « We Act - International Philanthropy Commitment on Climate Change », lancé le 1er juillet, et présente lors de la COP26, et y représente les fondations françaises.

PROGRAMMATION ET TEMPS FORTS 2021

La programmation de la CFFC est riche : les rendez-vous mensuels des « Réveils Climat » désormais incontournables pour échanger sur les enjeux climatiques et environnementaux au travers des actions concrètes mises en place par les fondations. Plusieurs groupes de travail ont été créés pour répondre aux besoins exprimés par les signataires du Manifeste et portent sur 4 sujets :

- **Objectifs de Développement Durable (ODD) ;**
- **Finance et Climat ;**
- **Formations au climat ;**
- **Échanges de bonnes pratiques.**

Ces groupes de travail sont pilotés par plusieurs fondations et fournissent des outils pratiques destinés à tous les fonds et fondations.

05 février	Réveil Climat #1
« Fondations, Fonds de dotation : prenez-vous en compte l'enjeu climatique ? »	
11 mars	Réveil Climat #2
« Financer l'avenir : comment la crise climatique rejailit-elle sur vos financements ? »	
08 avril	Réveil Climat #3
« Une approche Climat et Santé par le concept One Sustainable Health »	
06 mai	Réveil Climat #4
« Justice Climatique et autres formes de mobilisation »	
10 mai	Conférence CffC
Un esprit de famille	
17 juin	Réveil Climat #5
« Éducation au Climat »	
04 juin	Conférence CffC
21 septembre	« Femmes et climat »

13 octobre	Table-Ronde de la CffC
Au Forum National des Associations et Fondations (FNAF)	
	
21 octobre	Réveil Climat #7
« Objectifs de la COP26 »	
26 octobre	Climate Finance Day
Tribune de la CffC « La lutte pour la climat ne pourra se faire à crédit »	
18 novembre	1^{er} Anniversaire de la CffC
Au Centre de Recherches Interdisciplinaires de Paris	
16 décembre	Réveil Climat #9
« Résultats de la COP26 »	



Réveil Climat #7 : 1^{er} anniversaire de la CFFC le 18.11.2021 au CRI (centre de recherche interdisciplinaire)



COP 26 en présence de Benoît Miribel, et de certains membres de la CFFC

Le CFF a organisé la CFFC comme un programme très participatif, qui mobilise plusieurs espaces d'échanges permettant d'obtenir une démarche qui embarque au mieux le plus grand nombre de fonds et fondations.

■ Comité de Pilotage

Fondation Daniel et Nina Carasso, Fonds Lire & Sourire, Fondation de France, Fondation pour la Nature et l'Homme (jusqu'en novembre 2021), et Fondation Terre Solidaire en tant que représentant du conseil d'administration du CFF.

■ Comité Consultatif

Constitué de 32 fondations et organismes.



“ La Fondation de France s'est engagée dès les années 70 sur les questions environnementales. Elle a immédiatement accepté de participer à la création de la CFFC, car nous sommes convaincus qu'il est **urgent d'agir ensemble pour le climat**, que les fondations doivent prendre en compte l'enjeu climatique dans toutes leurs activités : dans la réduction continue des émissions de carbone liées à leur activité, dans les financements attribués aux projets, dans leurs placements financiers... Cet enjeu nous dépasse et aucune fondation ne peut prétendre y arriver seule et d'un « coup de baguette magique » : il nous faut donc progresser ensemble, échanger les bonnes pratiques, et nouer des alliances et des partenariats pour avancer le plus rapidement possible. »

Alexandre Giraud, directeur du mécénat, Fondation de France

Le CFF n'aurait pas pu créer et faire vivre la CFFC sans le soutien de 8 partenaires :



COMMUNICATION & DIGITAL

La communication est un élément central de la stratégie du CFF. Le CFF a comme mission de faire connaître l'utilité des actions portées par les fonds et fondations, auprès des élus, des décideurs et donc, largement, du grand public.

Le CFF produit donc une communication pédagogique, valorisant l'utilité, principalement pour les bénéficiaires de l'action des fonds et fondations. Le CFF relaie largement l'ensemble des communications de ses membres en ce sens.

N'hésitez pas à nous adresser vos communications qui vous semblent utiles de partager avec l'ensemble du secteur !

Le CFF doit également communiquer auprès de ses membres pour les associer à l'ensemble des travaux du secteur. Nous avons en 2021 poursuivi les outils de communications internes : création d'une lettre interne mensuelle, d'un message hebdomadaire, par exemple.

Le CFF doit également communiquer auprès de l'ensemble des fonds et fondations en France.

En 2021, nous avons largement développé la portée de nos réseaux sociaux et de nos outils de communication.

Globalement, nous avons préparé les outils pour une refonte en profondeur de nos capacités de communication, en la professionnalisant et en l'intensifiant.

Nous toucherons les premiers fruits de cette réorganisation en 2022.

UN NOUVEAU SITE ET UN CRM : LE CFF INVESTIT POUR LE FUTUR

Le CFF est un centre de ressource pour l'ensemble du secteur des fonds et fondations. Le rôle du site Internet est fondamental pour assurer cette mission.

Le CFF a décidé, grâce aux soutiens de plusieurs partenaires, une refonte complète de son site Internet et la création d'une base de données unique, valorisant l'ensemble des fonds et fondations dans un annuaire, le tout couplé à un CRM utile pour animer une communauté grandissante de membres.

Ce projet de grande ampleur est fondamental compte tenu de la taille limitée de l'équipe permanente, au regard du nombre d'adhérents et de fonds et fondations en France.

2021 aura permis un changement d'approche technique pour mener à bien ce projet, en accordant une importance plus importante que prévu au CRM pour l'ensemble du projet. Les 2 outils verront le jour en 2022 et devraient offrir des capacités nouvelles au CFF pour mener à bien ses missions.

Chaque adhérent pourra notamment :

- mettre à jour les informations les concernant, notamment sur l'Annuaire des fonds et fondations (mais également pour les échanges administratifs avec le CFF)
- partager des ressources utiles avec le secteur
- diffuser des offres d'emploi
- s'inscrire aux événements ou aux formations...

Le site actuel du CFF, dans cette période transitoire, continue à être largement utilisé. En 2021, le site du CFF a accueilli **230 000 nouveaux visiteurs** et en moyenne **32 000 internautes** par mois.

L'annuaire des membres est la page la plus consultée du site.

Un grand merci aux partenaires du projet digital :



LES RELAIS D'INFORMATION PAR MAIL

Le CFF a mis en place différents canaux d'informations qu'il mobilise très régulièrement. Destinés aux **adhérents**, la **lettre mensuelle**, la **revue de presse** et la **lettre d'info hebdomadaire** sont des formats plus ou moins courts qui informent des actualités du secteur, et du CFF. Destinés à près de 40 00 contacts, la **newsletter** contient des sujets détaillés sur le secteur, sur la programmation, et donne la parole aux adhérents.

5 NEWSLETTERS **10** REVUES DE PRESSE **7** LETTRES AUX ADHÉRENTS

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont une part importante de la communication digitale du CFF. Ils permettent une communication variée, rapide et personnalisée. C'est aussi un outil orienté vers le relais des informations des adhérents au CFF.

Le CFF agrandit sa communauté digitale :

NOMBRE D'ABONNÉS

 **5 430**  **10 600**  **2 840**

En moyenne par mois, les tweets du CFF ont obtenu 9000 impressions

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES VISITEURS

Période 1 février - 31 décembre 2021 (Données LinkedIn 2021)

SECTEURS PRINCIPAUX	VISITEURS
Associations et organisations sociales	217 14,31 %
Gestion des associations et fondations	127 8,38 %
Ingénierie du mécénat	126 8,31 %
Administration publique	65 4,29 %
Marketing et publicité	56 3,69 %
Conseil en management	47 3,10 %
Services financiers	46 3,03 %
Banques	43 2,84 %
Technologies et services de l'information	42 2,77 %
Humanitaire	42 2,77 %

REVUE DE PRESSE

Le CFF publie régulièrement une revue de presse destinée exclusivement à ses membres. Elle regroupe l'actualité du CFF, celle de ses membres, et les grandes informations du secteur.

« La Coalition française des fondations pour le climat (CFFC), abritée par le Centre français des fonds et fondations, propose aux signataires de rejoindre une communauté de pratiques »
Le Monde

« ALLIONS NOS FORCES POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL »
Le Journal du dimanche

Carenews
Défi Humanitaires
Agefi
Tout Lyon
Ness Press
La Tribune
News RSE

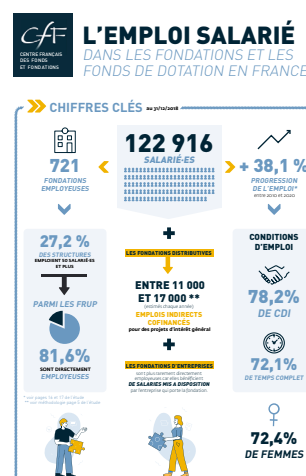
RESSOURCES ET ÉTUDES

Le CFF contribue au développement de la connaissance du secteur des fonds et fondations. Il publie depuis sa création de nombreuses études et ressources utiles à toutes personnes s'intéressant aux fonds et fondations. Ces études sont souvent permises par le soutien de fondations partenaires.

PREMIÈRE ÉTUDE EMPLOI DU SECTEUR DES FONDATIONS ET FONDS DE DOTATION 123 000 SALARIÉS

En 2021, le CFF a finalisé la production de cette étude inédite, commanditée à l'Observatoire d'ESS France. Cette étude, publiée début 2022, permet de comprendre comment est composé l'emploi de notre secteur, tant en volume, qu'en caractéristiques.

Les partenaires de cette étude :



“ L'étude du CFF est particulièrement bienvenue, au moment où de nombreux acteurs publics et privés se tournent vers les fondations pour accompagner les projets de transition sociétale. Si elle confirme certaines intuitions quant à la répartition sectorielle des emplois, elle donne enfin la mesure des forces vives qui la composent et de leur progression significative depuis 10 ans. Elle révèle également les défis à relever par les fondations dans les années qui viennent : pour mieux intégrer la question du genre dans des structures très féminisées, assurer la relève professionnelle dans les fondations gestionnaires d'établissement sanitaires et sociaux, et répondre aux enjeux de formation pour des métiers en plein évolution au sein des fondations distributives.

Le CFF a également accompagné ses adhérents, en proposant un programme de formation juridique, animé par Nicolas Mitton. La fédération a également initié une étude sur les fondations opératrices, en collaborant notamment avec les fondations Partage & Vie et la Fondation Apprentis d'Auteuil. »

Christophe Vernier

Ces travaux trouvent échos avec les travaux portés par certaines fondations adhérentes. C'est le cas de l'étude Emploi et Fondations avec l'étude Emploi, menée par la Fondation Malakoff Humanis Handicap, sur l'employabilité des personnes en situation de handicap.



“ La Fondation d'entreprise Malakoff Humanis Handicap a pour vocation depuis son origine en 2013, de favoriser l'accès à l'emploi, à la santé et à la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Elle accompagne et stimule l'innovation sociale dans sa phase d'émergence puis d'essaimage sur tout le territoire avec comme objectif la démultiplication des solutions locales au plan national. Une des visées de la Fondation est de mettre en évidence la portée universelle de ses travaux : ce qui est fait pour les personnes handicapées est bénéfique à toute la société. Elle mène des actions d'étude et de recherche pour être reconnue comme une fondation experte et

pourvoyeuse de solutions. Sur l'axe emploi, la Fondation s'appuie notamment sur les travaux de son observatoire, lieu d'analyse et de prospective dont l'objet est de faire progresser le taux d'emploi des personnes handicapées. Elle réalise régulièrement des études sur l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap afin d'en mesurer l'évolution. Sa dernière étude a été publiée en 2021 ».

Pascal Andrieux, directeur général de la Fondation Malakoff Humanis Handicap

<https://fondationhandicap.malakoffhumanis.com/actualites/etude-emploi-handicap-2021-realisee-par-la-fondation-malakoff-humanis-handicap>

PANORAMA DES FONDATIONS OPÉRATRICES

Le CFF a initié une étude inédite sur les fondations opératrices.

Afin de comprendre les enjeux et besoins de cette catégorie de fonds et fondations, le CFF a lancé un Cycle de travail, piloté par deux fondations administratrices : Partage & Vie et la Fondation Apprentis d'Auteuil. Après plusieurs réunions de travail avec les fondations adhérentes opératrices, il a été décidé de créer le premier panorama de ce type de fondation. Ce panorama s'appuie sur une définition de la fondation opératrice, qui a été déterminée par le comité de pilotage, et testée auprès du secteur. Sur cette base, un inventaire des fonds et fondations opératrices a été créé. Ce fichier a ensuite permis de générer une cartographie de ces fondations, permettant d'en définir les principales caractéristiques. Une première édition de ce Panorama a été produite en 2021, et mise à jour entre fin 2021 et 2022. Ce panorama fera l'objet d'une publication en 2022.



© Bernard/Apprentis d'Auteuil

“ L'étude menée par le CFF sur les fondations opératrices permet de confirmer la part importante, dans le poids économique du secteur, des organisations dont tout ou partie de l'objet consiste à opérer directement une ou plusieurs activités d'intérêt général. Cet état des lieux servira de base aux prochains travaux d'identification des besoins du secteur et devrait faciliter la reconnaissance, par le grand public, du rôle et de l'impact, aux côtés et en complémentarité des associations, des fondations dans notre pays. »

Stéphane Dauge, directeur Communication, Relations Bienfaiteurs et Ressources, Fondation Apprentis d'Auteuil

DÉVELOPPEMENT DES DONNÉES POUR MIEUX CONNAÎTRE LE SECTEUR DES FONDATIONS ET FONDS DE DOTATION

Le CFF souhaite intensifier l'étude des données du secteur, en produisant, souvent en coopération avec des partenaires, des données permettant de mieux comprendre les réalités de notre secteur et son évolution. En 2021, la création d'une base de données exhaustive des fonds et fondations a été initiée. Elle sera finalisée en 2022 et gérée via le CRM et l'annuaire créé dans le cadre de notre projet digital.

Les chiffres ainsi produits seront une ressource utile pour mieux objectiver les enjeux des fonds et fondations, et seront utilisables pour valoriser auprès des médias, des pouvoirs publics, et de nos autres parties prenantes, la réalité de notre secteur.

GOVERNANCE

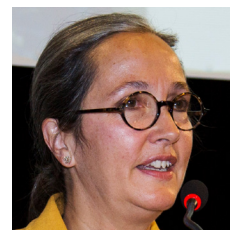
BUREAU



Président
Benoît Miribel
Fondation PDC



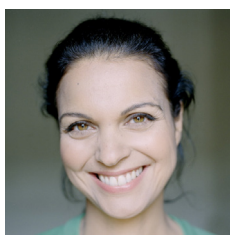
Vice-présidente
Françoise Lareur
Fondation d'entreprise Macif



Vice-présidente
Catherine Schwartz
Fondation Partage et Vie



Secrétaire général
Jean-François Morin
Fondation Le Rocher



Secrétaire générale adjointe
Isabelle Giordano
Fondation BNP Paribas



Trésorier
Thibault de Saint Simon
Fondation Entreprendre

CONSEIL D'ADMINISTRATION (AU-DELÀ DES MEMBRES DU BUREAU)

- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Fondation d'entreprise AG2R La Mondiale
- Fondation Pierre Fabre
- Fonds de dotation Green Link
- Institut Pasteur
- Fondation la France s'engage
- Fondation d'entreprise SNCF
- Fondation pour l'Université de Lyon
- Fondation Terre Solidaire

ÉQUIPE ET BÉNÉVOLES

ÉQUIPE



Jean-Marc Pautras
Délégué Général



Romain Baichère
Responsable
du projet digital



Anne Fleury
Responsable
de la programmation



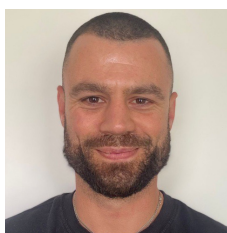
Aude Léotoing
Office manager



Nicolas Mitton
Responsable juridique
et affaires publiques



Béatrice de Montleau
Responsable de la Coalition
française des fondations
pour le Climat



Pierre Sagot
Responsable de la
communication
depuis 2022



NB : Anne Vulliez,
Responsable de la
communication en 2021

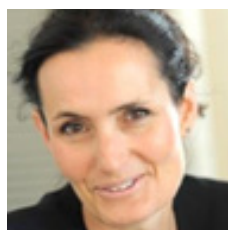
BÉNÉVOLES



Agnès Lamoureux
Expert communication



Thérèse Laval
Expert fiscalité



Sandrine Maisano
Experte
environnement

“ En apportant bénévolement mon expertise depuis 2014 au CFF, j'essaie de contribuer à l'avancée des travaux de cette structure, qui me semble, en tant qu'ancienne dirigeante d'entreprise, essentielle pour aider les équipes des fonds et des fondations dans leur mission. Etre membre du CFF m'aurait été bien utile lorsque j'ai travaillé en 2001 au lancement de la fondation des opticiens Krys ! La récente initiative de la Coalition Française des Fondations pour le Climat (CFFC) en est encore une belle illustration. Etre experte bénévole c'est aussi le plaisir de participer à une communauté d'acteurs variés dans leurs dispositifs d'actions mais qui partagent la même vision de la société avec des vraies valeurs d'engagement. »

Témoignage de Sandrine Maisano,

PARTENAIRES ET ÉCOSYSTÈME

Nous remercions chaque partenaire pour leur soutien essentiel, général ou spécifique, au fonctionnement du CFF. Ils permettent le maintien du CFF dans sa mission de réponse aux besoins des fonds et fondations, et d'aide à faire face aux enjeux de la société.



“ L'action du CFF contribue pleinement à valoriser la place des fondations dans la société française et la reconnaissance de leur contribution au service du bien commun. Son action de plaidoyer en faveur des causes d'intérêt général et de l'engagement philanthropique est particulièrement nécessaire dans le contexte économique et politique actuel ; c'est pourquoi la Fondation Bettencourt Schueller est heureuse de contribuer au développement du CFF en lui apportant un soutien stratégique depuis plus de 10 ans. »

Olivier Brault, directeur général de la Fondation Bettencourt Schueller

PARTENAIRES DÉVELOPPEMENT

- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation François Sommer
- Fondation JM Bruneau

PARTENAIRES ÉVÉNEMENTS

Cercle Action Internationale

- Fondation Pierre Fabre
- Fondation d'entreprise Sanofi Espoir

Cercle Éducation

- Fondation d'entreprise Culture et Diversité
- Fondation Groupe Primonial
- Fondation d'entreprise OCIRP au cœur de la famille
- Fondation d'entreprise Société Générale C'est Vous l'Avenir

Cercle Stratégies de soutien et impact

- Fondation d'entreprise MACIF

Cercle Gestion financière

- Amadeis
- Fondation Arc pour la recherche sur le cancer
- Crédit Coopératif
- La Banque Postale

Formation et développement régional

- Chorum

Journée européennes des fondations

- La Banque Postale
- Crédit Coopératif
- Chorum

PARTENAIRES CFFC

- Fondation BNP Paribas
- Fondation d'entreprise Chanel
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Lire et sourire
- Fondation d'entreprise EDF
- Fondation de France
- Fondation RTE
- Fonds de dotation Vital Stratégies

PARTENAIRES PROJET DIGITAL

- Fonds Barbieux
- Fondation Entreprendre
- Fondation Handicap Malakoff Mederic
- Fondation d'entreprise SNCF
- La Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), placée sous l'autorité du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

NOTRE RÔLE DANS L'ÉCOSYSTÈME ET LES RÉSEAUX

Pour mener à bien sa mission de promotion et de d'accompagnement du secteur des fonds et fondations, le CFF collabore avec de nombreux acteurs, en France et à l'étranger. Le CFF représente officiellement les fonds et fondations dans plusieurs instances publiques ou fédératives, en France et à l'étranger.

De nombreux partenariats opérationnels sont également noués tout au long de l'année avec d'autres organismes agissant sur les enjeux de fondations, d'intérêt général ou de générosités.



ESS France (Chambre française de l'économie sociale et solidaire)

- Françoise Lareur (Fondation d'entreprise Macif), membre du Bureau et du conseil d'administration
- Marion Ben Hammo (Fondation de France), suppléante
- Jean-Marc Pautras (CFF), membre du conseil d'administration
- Marion Lelouvier (Fondation de l'Avenir pour la Recherche Médicale Appliquée), suppléante

ESS France, qui a intégré en 2020 le Conseil National des Chambres régionales de l'Économie Sociale et Solidaire, est aujourd'hui la Chambre française représentative de l'ESS. Elle regroupe toutes les familles de l'ESS (coopératives, mutuelles d'assurance et complémentaires santé/prévoyance, associations, entrepreneurs sociaux, syndicats de salariés, Fonds de dotation et Fondations)



“ Malgré (ou grâce à) leur grande diversité, les fondations ont toute leur place dans l'économie sociale et solidaire. La loi de 2014 sur l'ESS ne s'y est d'ailleurs pas trompée en les intégrant pour la première fois à sa définition transversale, et ce pour deux raisons : d'abord parce qu'elles incarnent une part non négligeable de cette « économie de l'engagement » qu'est l'ESS ; ensuite parce qu'elles sont des acteurs essentiels de son financement d'intérêt général. Avec tous ceux qui sont engagés aux côtés d'elles, les fondations font donc partie des piliers essentiels à la construction d'une société meilleure. »

Jérôme Saddier, président d'ESS France



CESE (Conseil Economique Social et Environnemental)

Depuis 2021 **Benoît Miribel, Président du CFF est Conseiller**. Il représente les fonds et fondations.



Conseil supérieur de l'ESS (CSESS)

Françoise Lareur (fondation d'entreprise Macif) et Pascal Andrieux (fondation d'entreprise Malakoff Mederic) sont nommés au CSESS au titre du CFF, pour représenter les fonds et fondations.

Le CSESS assure le dialogue entre les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics nationaux et de conforter avec les différentes familles de l'ESS la dynamique du développement de l'activité et des emplois du secteur. Il est chargé, entre autres, de donner un avis consultatif sur tous les projets de dispositions législatives et réglementaires communes à l'ESS ainsi que sur les projets de dispositions relatives à l'entrepreneuriat social.

Dafne (Donors and Foundations Network Europe)

Créé en 2006, le Dafne regroupe les associations de donateurs et de fondations en Europe avec l'ambition de créer un espace de connaissance et d'échange de bonnes pratiques. En encourageant le dialogue entre ses membres, le Dafne crée un mécanisme de collaboration. Riche de leur diversité, il est une force de propositions pour le renforcement d'un espace philanthropique européen. Le Dafne est réseau fédérant 30 organisations représentatives du secteur des fondations en Europe, et représente plus de 10 000 fondations. Le DAFNE assure la représentation collective du secteur auprès des institutions européennes.

Jean-Marc Pautras est trésorier du Dafne.



Philea

Philanthropy
Europe
Association

EFC (European Foundation Center) / Philea

Réseau de fondations européennes créée en 1989, le Centre Européen des Fondations est à la fois une association de membres et un centre d'information remplissant 3 rôles : porte-parole ; représentation des institutions européennes et internationales, forum d'échange et de formation et service d'information public sur les fondations et les entreprises mécènes en Europe.

Dafne et EFC fusionnent en 2022 pour devenir Philea - Philanthropy Europe Association.

Jean-Marc Pautras sera membre du Comité de nomination et de gouvernance.



Un Esprit de Famille est une association qui regroupe des personnes animant un fonds de dotation ou une fondation d'initiative familiale. Elles souhaitent agir ensemble pour :

- optimiser leurs propres pratiques en échangeant sur leur stratégie, gouvernance, organisation ;
- renforcer leurs moyens et compétences, notamment pour soutenir des projets ou associations ;
- encourager le développement de la philanthropie privée par le témoignage et le soutien.

Un Esprit de Famille est partenaire du CFF.



Wings (Worldwide Initiatives for Grantmaker Support)

Créé en 1998, l'ambition de WINGS est de renforcer et promouvoir le développement de la philanthropie et de l'investissement social dans le monde entier. Parce qu'il représente une grande variété d'acteurs, le réseau donne voix à de nombreuses et diverses cultures du don et contribue à la reconnaissance de cet engagement philanthropique pour des sociétés plus solidaires dans le monde entier. WINGS est une organisation internationale d'environ 170 membres issus de 57 pays, ayant diverses fonctions au sein de l'écosystème philanthropique (universitaires, fédérations sectorielles, fondations...). Ce réseau a pour mission et objectif de promouvoir les initiatives philanthropiques au plan international.

Le CFF est adhérent de Wings.

RAPPORT FINANCIER

Le CFF remercie chaleureusement François Dupré, trésorier-adjoint, puis trésorier du CFF pendant quatre années, pour son fort investissement et la qualité de son accompagnement durant ses mandats.



“ Malgré un contexte 2021 encore compliqué, le Centre français des Fonds et Fondations poursuit sa consolidation financière, comme en témoigne son résultat excédentaire et le renforcement de ses fonds propres à hauteur de 446 K€.

Les adhérents sont de plus en plus nombreux ainsi que les partenaires financiers permettant au CFF d'enregistrer une activité en croissance.

Face à des défis sociétaux de plus en plus importants et complexes, le CFF aborde donc l'année 2022 avec confiance et détermination afin de permettre aux fonds et fondations d'œuvrer de manière toujours plus collective, efficace et systémique. »

**Thibault De Saint Simon, trésorier du CFF,
Directeur Général de la Fondation Entreprendre**

2021 UNE ANNÉE DE RESTRUCTURATION ET D'INVESTISSEMENTS, ENCORE MARQUÉE PAR LA CRISE SANITAIRE

Pour la 2^e année consécutive, le CFF a dû faire face aux conséquences lourdes de la crise sanitaire sur son activité, et donc sur ses finances.

Néanmoins, l'équipe a poursuivi de manière concomitante, l'adaptation des activités du CFF à cette situation inédite. Le CFF a encore intensifié sa proposition d'événements, de travaux, en proposant notamment de contribuer aux évolutions de notre secteur. Le CFF a également, poursuivi la restructuration de son activité et de ses équipes, en investissant pour l'avenir.

Le CFF a pu relever ces défis grâce à ses adhérents, toujours plus nombreux, dont les cotisations permettent de financer une part importante des frais de structure. De nombreux fonds et fondations partenaires ont quant à eux contribué aux financements des projets ou de la restructuration du CFF.

La dynamique budgétaire est, pour la 3^e année consécutive, bien orientée en 2021.

Plusieurs projets dont la conception a été initiée en 2020 se poursuivent ou aboutissent en 2021, comme la Coalition française des fondations pour le climat ou le projet Emploi et formation. Le projet digital du CFF connaît une nouvelle orientation visant à étoffer et simplifier les outils et services qui verront le jour en 2022. En 2021, le CFF n'initie pas de nouveaux projets majeurs, compte tenu de la crise sanitaire, et pour finaliser les nombreux projets structurants déjà entamés. La légère diminution du total des recettes s'explique exclusivement par l'absence de recettes pour le projet digital (soit 200 k€). Celles-ci ont toutes été collectées pendant l'exercice précédent. En dehors de ce projet, les autres recettes sont stables ou augmentent légèrement.

L'année 2021 se traduit par un résultat toujours excédentaire de 52 k€.

Les faits majeurs sont les suivants :

- augmentation des recettes issues des cotisations, grâce à un développement important du nombre d'adhérents ;
- augmentation des subventions de fonctionnement, grâce à des partenariats plus importants et plus nombreux ;
- montée en puissance des recettes et des charges de la Coalition française des fondations pour le climat

Le CFF poursuit avec beaucoup de force, son travail de réponse aux besoins des fonds et fondations, pour conquérir de nouveaux adhérents et limiter l'attrition de ses membres.

LES PRODUITS

1 190 899 €

La baisse de 140 k€ s'explique par des recettes obtenues en 2020 pour financer le projet digital, qui n'avaient pas vocation à être renouvelées les années suivantes. Les produits 2021 sont 120 k€ supérieurs à ceux de 2019, témoignant de la poursuite de l'intensification de l'activité du CFF.

Cotisations

629 796 € (+ 11%)

Contre 562 800 € en 2020

Cette augmentation importante, pour la 2e année consécutive, traduit l'adhésion de nos adhérents au projet porté par le CFF, et l'attractivité importante ayant permis d'accueillir plus de 70 nouveaux adhérents en 2021. Les cotisations représentent désormais 53% des ressources de l'association (contre 42% en 2020).

Subventions des projets

338 569€ (-30 %)

Contre 487 121€ en 2020

Forte diminution des recettes issues du projet digital, qui a principalement été financé par des recettes en 2020. Forte augmentation des recettes au profit de la Coalition française des fondations pour le Climat, dont 2021 est la première année pleine d'exercice.

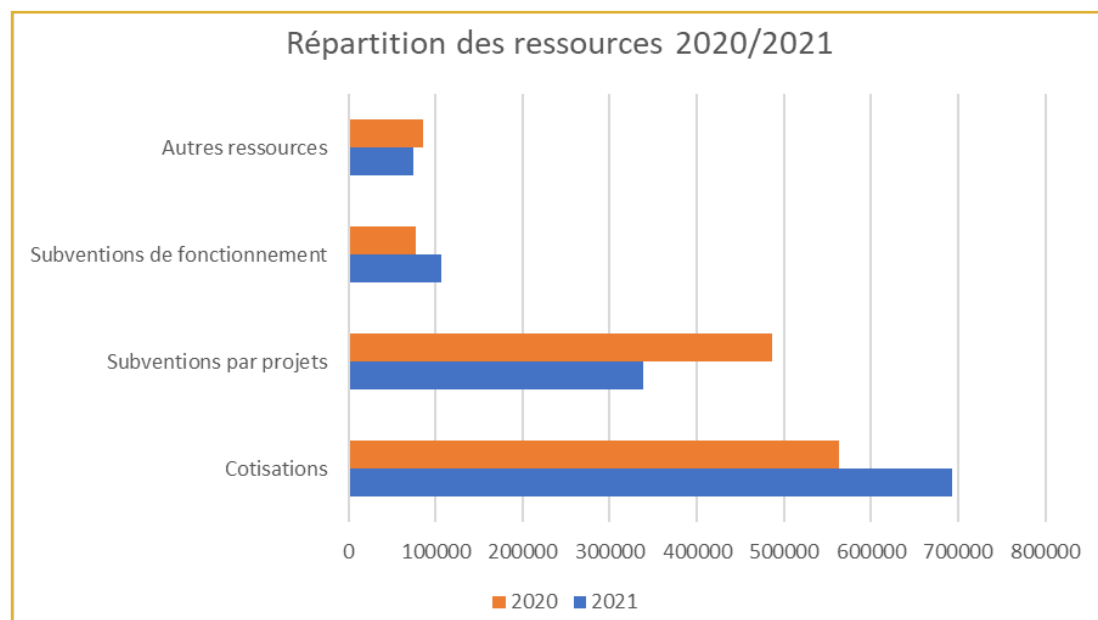
Le projet Emploi formation s'est traduit en 2021 par la publication de la première étude relative à l'emploi des fonds et fondations en France, qui a été financée par des recettes collectées en 2020. La mise en œuvre des formations débutera en 2022.

Subventions de développement

106 000€ (+38%)

Contre 77 300€ en 2020

Cette augmentation s'explique par le soutien important accordé par la Fondation Bettencourt Schueller, en complément des soutiens apportés par les fondations Daniel et Nina Carasso, François Sommer et JM Bruneau en 2021.

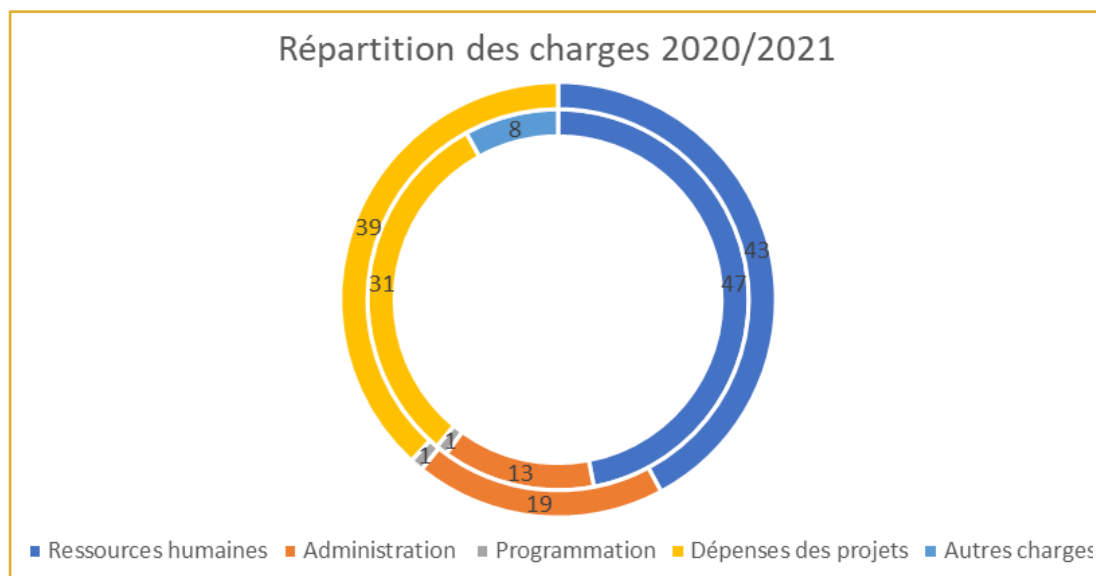


Le CFF remercie très chaleureusement tous ses partenaires qui l'appuient dans ses différentes missions. Leurs soutiens toujours bienveillants et exigeants contribuent de manière déterminante au renforcement et au développement du CFF. Retrouvez la liste de tous les partenaires du CFF pages 33 à 35.

LES CHARGES

1 138 614 €

Le total des charges 2021 est inférieur à 2020 (1 220 692€) compte tenu principalement de la baisse des dépenses liées à l'organisation d'événements.



Les charges pour les projets

420 623€ (+10%) contre 379 053€ en 2020

La montée en puissance de la Coalition française des fondations pour le Climat amène un premier budget de dépenses pour une année pleine de près de 178 k€.

Le projet Emploi et formation représente près de 48 k€ de charges, notamment de finalisation de l'étude sur l'emploi des fonds et fondations.

Enfin, le projet digital amène des écritures comptables, principalement, une part importante du projet étant placé en immobilisation.

Programmation

10 751€ contre 6 051€ en 2020

L'impact de la crise sanitaire se fait sentir sur ce poste. Ne sont comptabilisées pour ce poste, que les dépenses directes d'organisation en présentiel d'événements. Les dépenses directes de programmation ont donc été très limitées en 2021 à nouveau, et ce malgré une édition en format mixte (distanciel/présentiel) de la Journée européenne des fondations. L'Atelier des fondations a été à nouveau reporté à 2022.

Ressources humaines

460 189€ (-15 %) contre 544 996€ en 2020

L'année 2021 aura été importante pour la réorganisation de l'équipe, composée désormais de 7 permanents, contre 8 en 2018. Les charges des postes liés à la CFFC et au projet digital sont imputées sur les budgets des projets en question.

Administration

209 217€ (+23%) contre 160 937€ en 2020

Les dépenses administratives courantes poursuivent leur diminution depuis 3 ans, avec la renégociation de contrats de prestataires et l'internationalisation de prestations.

Néanmoins, plusieurs missions structurantes ont été confiées à des conseils externes (évaluation de la stratégie du CFF, étude sur les risques du secteur, audit de la situation financière et fiscale du CFF...). Leur coût explique l'essentiel de cette augmentation, non pérenne.

BILAN

Fonds associatifs

446 077€ (+13%) contre 393 791€ en 2020.

Compte tenu du résultat excédentaire de cette année, les fonds associatifs passent de 393 791 € à 446 077 €, permettant de dégager une trésorerie suffisante pour faire face aux dépenses de l'association.

A noter que le CFF n'a aucun endettement bancaire.

Fonds dédiés

338 569€ contre 336 648€ en 2020.

Ce montant s'explique essentiellement par les trois projets importants menés en 2021 : le projet digital (265 k€), la CFFC (56 k€) ainsi que le projet Emploi et formation (20 k€)

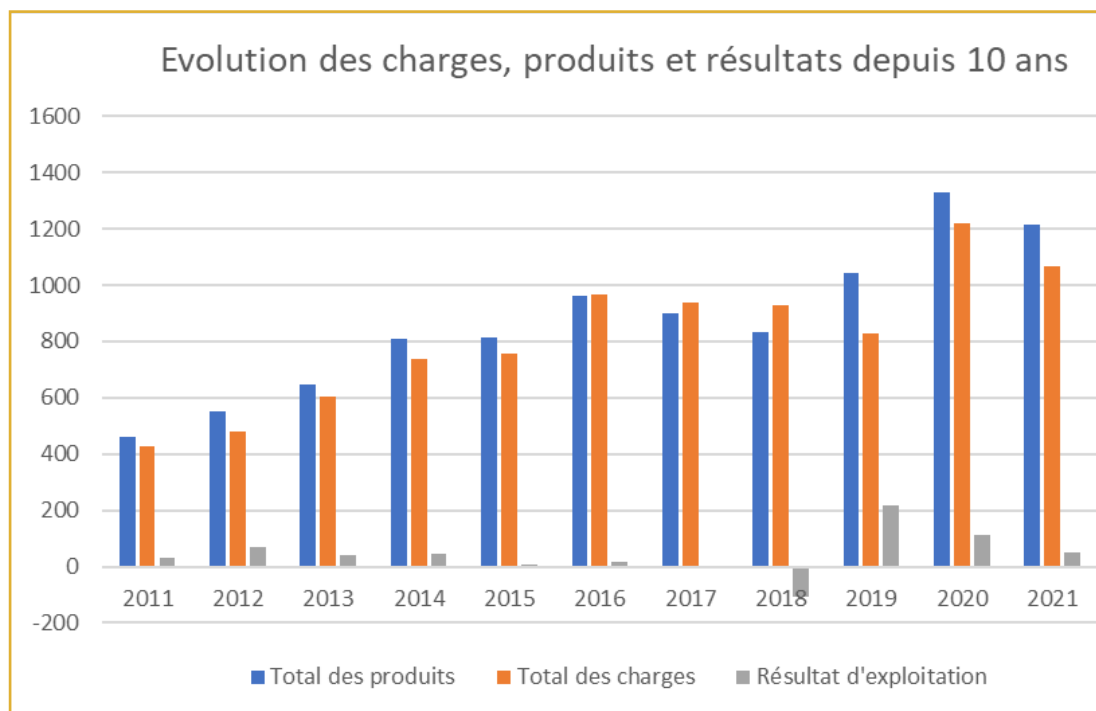
RÉSULTATS 2021

+ 52 286 €

Le Centre français des Fonds et Fondations clôture l'année 2021 avec un excédent de 52 286€.

L'activité du CFF est restée soutenue en 2021, et ce malgré la crise sanitaire.

Les adhérents et les partenaires du CFF nous ont permis de financer l'ensemble des projets portés au profit du collectif des fonds et fondations en France. Ce résultat doit permettre de sécuriser les fonds propres du CFF. Ce résultat aura été aussi permis par l'implication importante de l'équipe, réduite, pour cette période de transition, ainsi qu'un travail systématique sur l'ensemble des coûts du CFF. Comme le montre le graphique plus bas, l'activité du CFF a connu une forte intensification depuis 3 ans, avec des niveaux de recettes jamais atteints, tout en sécurisant le modèle économique de l'association.



COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	629 796	562 800
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de services		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 011	130 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dont Dons manuels</i>		
<i>Dont Mécénats</i>		
<i>Dont Legs, donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières	407 200	466 191
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	62 263	85 218
Utilisation des fonds dédiés	74 229	86 134
Autres produits	14 832	354
Total I	1 190 331	1 330 697
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	390 615	229 271
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	35 590	27 392
Salaires et traitements	423 465	386 898
Charges sociales	199 589	158 098
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	12 424	13 697
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	76 451	329 453
Autres charges	480	75 883
Total II	1 138 614	1 220 692
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	51 717	110 006
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		637
Autres intérêts et produits assimilés	569	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	569	637
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	569	637

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	52 286	110 642
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	1 190 899	1 331 334
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 138 614	1 220 692
EXCEDENT OU DEFICIT	52 286	110 642
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		6 310
Total		6 310
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		6 310
Total		6 310

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	41 353	41 353		
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	63 274		63 274	54 724
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	10 950	10 189	761	1 020
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	113 024	93 047	19 977	30 552
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 817		18 817	18 679
Total I	247 418	144 589	102 829	104 976
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	159 235		159 235	226 977
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	955 753		955 753	734 901
Charges constatés d'avance				2 938
Total II	1 114 987		1 114 987	964 816
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 362 405	144 589	1 217 817	1 069 791
			31/12/2021	31/12/2020
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

BILAN PASSIF

	au 31/12/2021	au 31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	393 791	283 149
Excédent ou déficit de l'exercice	52 286	110 642
Situation nette (sous-total)	446 077	393 791
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
Total I	446 077	393 791
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	338 570	336 348
Total II	338 570	336 348
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 949	25 453
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	156 086	116 744
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 885	9 505
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	154 250	187 950
Total IV	433 170	339 652
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 217 817	1 069 791
	31/12/2021	31/12/2020
(1) Dont à plus d'un an (a)		3 304
Dont à moins d'un an (a)	433 170	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement **nos membres adhérents, associés et bienfaiteurs**, qui ont amplement contribué à l'activité du CFF.

Nous remercions **les organisations et personnalités** qui ont su être le relais de notre programmation.

Nous remercions **les bénévoles** qui sont une aide précieuse pour mener à bien les missions du CFF

Nous remercions **les membres de la gouvernance** qui pilotent la stratégie du CFF d'une main experte.

Nous remercions généreusement le soutien que nous apporte **nos fidèles partenaires** grâce à qui nous avons eu la possibilité de diversifier nos activités et afin de répondre aux besoins de nos adhérents.

www.centre-francais-fondations.org



Centre Français des Fonds et Fondations
34 bis, rue Vignon
75009 Paris, France

www.centre-francais-fondations.org

